Démocratie

Organe du Parti Démocrate de l'Indépendance — 65, Bd Danton, Casablanca

Prix : 30 fr.

Première Année N° 15 Lundi 15 Avril 1957

Monsieur Houphouet-Boigny, la « loi-cadre » est-elle un pas vers l'émancipation ou une formule hypocrite pour perpétuer le colonialisme ?

Négritude et Nationalismes

EN PAGE 11

L'étrange imposture

EN PAGE 4

Ahmed Sefrioui, poète de l'espérance

EN PAGE 9

La forêt marocaine en danger de mort?

EN PAGES 6 et 7

Les événements... et les hommes

PROFESSEUR = AGITATEUR ?

Ainsi donc, parce qu'un professeur a eu le courage de s'élever dans une lettre à M. Bourgès-Maunoury, contre le crime ignoble d'un parachutiste, voilà les étudiants en grève, et des collègues qui exigent son expulsion !

Le 26 janvier, M. Jacques Peyrega, Doyen de la Faculté de Droit d'Alger, aperçoit, dans la rue, au milieu d'un attroupement, un parachutiste qui pousse, devant lui, un Algérien qu'il vient d'arrêter. Brusquement, le para, d'un coup de genou dans les reins, fait trébucher son prisonnier, qui tombe ; puis, tranquillement, le pacificateur lui plaque sa mitraillette au dos, et l'abat.

Bouleversé, M. Peyrega apostrophe le militaire, qui s'enfuit. La foule, les policiers devant l'émoi du doyen, réagissent... en couvrant la fuite de l'assassin. On injurie, évidemment, le traître qui avait osé protester. M. Peyrega vient d'informer le ministre du fait divers, — lisez : fait courant — dont il se refuse à être le complice. Voilà son tort.

Je ne sais quel sort sera réservé au courageux doyen. Nul doute, cependant, que ce professeur, qui n'a fait que son devoir, mais justement parce qu'il l'a fait, ne soit blâmé ou déplacé.

Mais qu'importent injures et inculpations ? L'acharnement des ultras est bon signe : il accroît l'inquiétude de la nation. Si J. Peyrega proteste, si R. Capitant cesse ses cours, si le général de Bollardière renonce à son commandement, et qu'à leurs protestations on n'oppose sans démenti probant que sanctions adjudantesques, voilà qui multiplie la portée de leur geste, et décuple son efficacité. Puissent les poursuites s'intensifier : elles ne feront que précipiter le réveil de la nation française.

ANNONCES LEGALES

MINISTERE
DE LA SANTE PUBLIQUE
Hôpital Neuro-Psychiatrique
de Berréchid

—o—

L'Hôpital Neuro-Psychiatrique de Berréchid désire recruter, comme élèves infirmières psychiatriques, des jeunes filles marocaines âgées de plus de 18 ans parlant et écrivant le Français.

Envoyer candidature manuscrite et référence au Directeur de l'Hôpital.

SITUATION PROVISOIRE
DE LA
BANQUE D'ETAT DU MAROC
AU 28 FEVRIER 1957

ACTIF

Encaisse-or	Frs :	8.198.967.361
Disponibilités à l'extérieur	«	14.081.268.835
Portefeuille - Titres	«	817.354.703
Portefeuille - Effets (y compris escomptes et rachats d'effets publics)	«	42.708.419.609
Monnaies diverses	«	853.668.086
Correspondants hors du Maroc	«	2.486.842.215
Correspondants au Maroc	«	1.076.631.830
Comptes débiteurs et comptes spéciaux (y compris avances sur effets publics)	«	30.006.746.197
Gouvernement Marocain (Zone Sud)	«	15.000.000
Avances (Convention du 30 juin 1947)	«	2.800.000.000
Gouvernement Marocain (Zone Nord)	«	6.194.666
Immeubles	«	100.000.000
Régime de Prévoyance du Personnel	«	1.810.517.879
Comptes d'ordre et divers	«	2.148.900.619
	Frs :	107.110.512.000

PASSIF

Capital	Frs :	46.200.000
Réserves	«	1.131.550.000
Billets de banque en circulation, francs	«	67.467.447.700
« « « hassani	«	67.716
Effets à payer	«	109.357.295
Comptes créditeurs et Comptes spéciaux	«	9.132.152.793
Trésor Public à Paris (Compte d'Opérations)	«	18.284.025.853
Gouvernement Marocain (Zone Sud)	«	2.873.984.219
« « (Zone Nord)	«	164.695.247
« « (Zone de Tanger)	«	404.842.415
Régime de Prévoyance du Personnel	«	1.814.697.836
Comptes d'ordre et divers	«	5.681.490.924
	Frs :	107.110.512.000

Certifié conforme aux écritures
Le Directeur Général
de la Banque d'Etat du Maroc
Signé : François BEZARD

L'AFFAIRE DES COMMUNAUTES ISRAELITES

La pertinence des questions posées à la Haute Administration en ce qui concerne la désignation arbitraire des membres actuels du Comité de la Communauté, restera-t-elle encore longtemps sans réponse ? Il serait utile que M. le Ministre de l'Intérieur suffisamment informé de ce problème, réagisse en lui donnant une solution conforme au Dahir du 7 Mai 1945.

Le scandale créé par cet arbitraire administratif est sans précédent surtout si l'on s'évertue à établir le bilan de l'activité des « désignés » appelés à remplacer les véritables élus.

La réalisation du vaste programme annoncée comportant :

— Suppression de la mendicité
— Asile de vieillards et garderie d'enfants

est compris par des divisions au sein des nouveaux désignés dont le seul résultat se traduit par des démissions dont jamais la Communauté n'a enregistré un nombre aussi élevé en un laps de temps aussi court.

Un terme doit être mis à cette pénible situation, la misère dont souffrent les déshérités ne permet pas de rester impassibles devant une incapacité et une incompétence aussi flagrantes des désignés administratifs.

Un exemple à citer, le local destiné à recevoir les mendiants qui constituent la honte de Casablanca a été construit et aménagé pour supprimer ce fléau. Ne connaissant peut-être pas les raisons pour les quelles il a été créé, les nouveaux désignés se sont contents d'en ouvrir les portes sans se préoccuper du but : suppression de la mendicité

Résultat : accroissement de la mendicité dans des proportions jusqu'alors jamais atteintes et dépens de plusieurs millions sans résultat.

La gestion des fonds publics exige une connaissance parfaite des problèmes sociaux qui ne doit pas s'apprendre au détriment de ceux qui paient... et de ceux qui attendent un secours

Le gouvernement doit se pencher sans tarder sur le cas de la principale Communauté Israélite du Maroc, objet d'une mesure d'autorité qui va à l'encontre de la législation en vigueur et qui empêche la pratique de la démocratie. Il est temps d'associer la population israélite à la communauté nationale sans qu'elle se sente brimée par l'arbitraire des administrateurs.

« CONFLUENT »

Le grave problème posé par la présence d'une Communauté française nombreuse dans le Maroc indépendant n'est pas réglé. Les accords du 2 mars 1956 avaient posé quelques principes qui ont été vite oubliés. A la même époque des événements assez graves s'étaient produits dans le bled. Mais les moissons s'étaient bien passées et une certaine euphorie semblait renaître lorsque deux brusques coups de tonnerre retentirent : l'enlèvement des chefs du F.L.N. et les événements de Meknès, bientôt suivis de la guerre de Suez. Depuis cette époque un lourd malaise que rien n'est encore venu dissiper s'est créé. Du fait même de l'incertitude de la politique, ce malaise va en s'amplifiant. S'il n'y est pas porté rapidement remède, un exode massif de la communauté française risque de se produire : les agriculteurs attendent les moissons, et les parents d'élèves la fin de l'année scolaire. Les trois mois qui suivent vont être décisifs à cet égard.

Le numéro d'avril de CONFLUENT est consacré à ce problème capital pour l'avenir du Maroc. Il traduit l'inquiétude de la colonie française. Il propose des solutions à l'échelon des Gouvernements et à l'échelon des communautés.

Tous les Français, tous les Marocains qui réfléchisisent doivent lire et méditer ce numéro d'un intérêt exceptionnel.

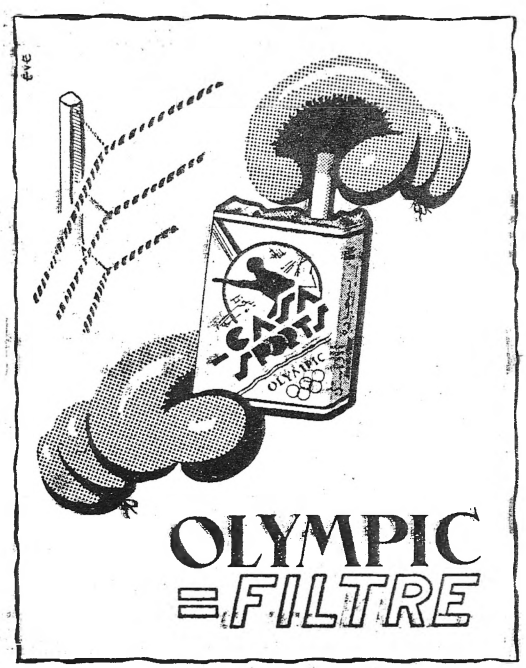

Les événements... et les hommes

La désastreuse augmentation du prix de l'essence

En mars 1956, la consommation mensuelle de l'essence au Maroc se chiffrait à 36 millions de litres ; en mars 1957 la consommation est tombée à 24 millions de litres, soit une diminution de 12 millions, c'est-à-dire près du tiers.

Les experts attribuent cette baisse sensible à l'augmentation du prix de l'essence et en partie au fléchissement de l'activité économique interne. En chiffres ronds, la perte de l'Etat Marocain s'élève à près de trois cent millions de francs par mois. Lorsque l'on pense que l'augmentation de l'essence fut décidée dans l'espoir de faire rentrer quelques milliards annuels au budget, on peut mesurer l'étendue de l'échec.

Si, la proportion de ce manque à gagner peut s'évaluer facilement il est plus difficile d'estimer le coup très sensible porté à l'économie marocaine. Les transports automobiles sont vitaux pour un pays dont le réseau ferré est fort limité et l'augmentation de leur prix de revient se répercute sur le coût de la vie.

Dans le domaine agricole la situation est sensiblement la même et la moto-culture se ressent des effets de cette augmentation que n'est venue tempérer aucune détaxation, pourtant appliquée dans la majeure partie des Etats étrangers, soucieux de la rentabilité de leur agriculture.

Près de 75.000 voitures ont été vendues sur le marché marocain depuis 1952, à ce chiffre il faut ajouter les tracteurs et les transports lourds. C'est donc une consommation normale de près de 39 millions de litres de carburants que l'on devrait enregistrer ce mois si le Gouvernement marocain avait appliqué une politique d'encouragement au développement de l'économie du pays et une plus sage mesure dans les augmentations consécutives et multiples du prix des carburants.

Il est des décisions qui coûtent cher. Il serait sans doute plus utile dans le domaine de l'essence comme dans bien d'autres de réfléchir avant de prendre des décisions qui se révèlent à l'usage catastrophiques.

LE RETOUR DE MAKARIOS

La libération de Mgr Makarios est un événement important car elle montre que le gouvernement britannique a changé sa politique. M. Eden avait joué à fond la carte turque, contre la Grèce, non seulement parce qu'il croyait à l'amitié anglo-turque et à la nécessité d'une étroite collaboration avec Ankara, mais également parce qu'il n'aimait pas les Grecs. Or, on sait combien les facteurs purement affectifs et personnels peuvent influencer la politique d'un pays.

Tout au contraire, Mr Mac Millan n'a aucun préjugé défavorable contre les Grecs. Attaché à l'alliance anglo-turque, il estime malgré tout que la Grande-Bretagne ne peut pas totalement perdre l'amitié grecque. Paris valait bien une messe... L'amitié grecque valait bien la libération de Mgr Makarios. Et, déjà, M. Mostras, ambassadeur de Grèce, a rejoint son poste à Londres et M. Peak, ambassadeur de Grande-Bretagne à Athènes, a enfin pu assister à une réunion à l'hippodrome de Phalère. Le vent a vraiment tourné. Encore un petit effort et les Britanniques auront retrouvé leurs amitiés perdues.

Reste à savoir comment un nouvel échec sera évité. Mgr Makarios a fait preuve d'intransigeance en exigeant la reconnaissance du droit d'auto-disposition. Les réactions à Ankara sont des plus nerveuses depuis la libération de Mgr Makarios et le gouvernement Mac Millan a entronté une sérieuse bagarre au sein du parti conservateur. Mais, somme toute, l'intransigeance n'est-elle pas le meilleur moyen d'aboutir à un compromis ?

Il semble que la question cypriote entre dans une phase décisive et qu'un accord interviendra sur des bases nouvelles. Le projet de constitution présenté par Lord Radcliffe était abandonné, il est probable qu'un autre projet ne tardera plus à être présenté aux interlocuteurs et qu'un accord interviendra d'ici l'été, rendant ainsi inutile un nouveau recours aux Nations-Unies.

L'exemple des Anglais à Chypre et à Singapour doit être médité par la France pour trouver une solution en Algérie.

Le gouvernement français sera-t-il aussi têtu dans la bêtise que ceux qui l'ont précédé durant le drame indochinois ? Il est encore temps de trouver des solutions de compromis en Algérie. Demain la violence aidant, seules les solutions extrêmes resteront valables.

Le colonel Amrane chef de la résistance intérieure en Algérie n'a-t-il pas lancé il y a quelques jours un appel à la France pour lui dire qu'il ne faut pas pousser le peuple algérien à désespérer de toute solution pacifique car alors c'en serait fini de la cohabitation des deux communautés française et algérienne.

—o—

Les bases en Lybie

M. Abdel Meguib Kaabar, vice-président du Conseil libyen et ministre des Affaires étrangères, a déclaré que la Grande-Bretagne a accepté, sur la demande du gouvernement libyen, d'entreprendre des négociations pour la révision du traité conclu entre les deux pays. Sur la base de ce traité, la Libye accorde à la Grande-Bretagne la location de bases militaires et aériennes à Tripoli et Berka pour la somme annuelle de 3.375.000 livres.

A la suite des événements qui sont intervenus dans le Moyen-Orient, le gouvernement libyen demanderait une augmentation du prix de location et une réduction du nombre de bases.

NOUS PRESENTONS NOS MEILLEURS VŒUX A NOS CONCITOYENS ISRAELITES A L'OCCASION DES FETES DE PAQUES (PESSAH).

« Démocratie »

EDITORIAL

TANGER ?

Tanger est une ville de pleine souveraineté marocaine et ce, malgré le protocole du 5 juillet 1956 qui a été une lourde erreur du Ministre des Affaires Etrangères Marocaines, heureusement rattrapée par le magistral discours de S.M. le Sultan à Fédala. Ce discours ne laisse plus aucune ombre au tableau, ni aucun doute dans les esprits : Tanger est une ville authentiquement marocaine, comme le sont Rabat et Casablanca.

Sur le plan du droit, comme sur le plan des faits, le principe de la pleine souveraineté marocaine ne souffre aucune entorse à Tanger.

Mais Tanger n'a-t-elle pas vécu quelque trente ans sous un régime municipal et économique d'un caractère spécial ? Faut-il qu'après l'intégration administrative et judiciaire de la ville du Détroit au reste du Maroc, on y maintienne un régime économique spécial ? Sur ce point, l'opinion des hommes politiques marocains est divisée.

Les uns considèrent que l'application à Tanger d'un régime économique spécial serait profitable aussi bien à cette ville qu'au Maroc en général.

Par contre, nombreux sont ceux qui contestent tout avantage provenant d'un tel régime. Ils préconisent l'intégration pure et simple de Tanger sur tous les plans, au sein du Maroc unifié.

Examinons rapidement ces deux thèses :

Le principal argument qu'avancent les partisans du régime économique spécial est l'afflux considérable de capitaux étrangers dans une place de libre échange. Ils espèrent qu'une partie des capitaux qui seront déposés à Tanger s'investiront dans cette ville comme ils pourront s'investir dans le reste du Maroc. Ils espèrent aussi que grâce à l'arrivée massive d'argent à Tanger, une partie de ces fonds pourra servir au développement rapide du port lequel, s'il est soumis à un statut de port franc, encouragera la naissance d'importantes industries de transformation. De cet afflux de capitaux et de la création d'un port franc sont attendus l'épanouissement de l'activité commerciale et économique générale de Tanger. On pourra aussi trouver dans cette ville de nombreux produits qui peuvent faire défaut à l'intérieur du Maroc. Cette argumentation n'est pas pour plaire aux partisans de l'intégration totale de la ville de Tanger au reste du Pays. Ils apportent des critiques qui ne sont pas sans fondement.

Pour eux les capitaux qui affluent à Tanger ne s'y investissent pas mais plutôt y cherchent un refuge, ou la réalisation d'opérations d'un caractère purement spéculatif.

Quant au port son amélioration et son équipement sont très difficiles et nécessitent estiment-ils des sommes considérables avec la perspective de résultats plus que douteux.

Que dire de l'implantation de grosses industries de transformation ? La situation et les ressources de Tanger ne le permettent pas. Où trouver les sources d'énergie et les matières premières ?

En plus de ces critiques les partisans de l'intégration exposent des inconvénients qui sont inhérents à tout régime économique spécial.

L'Etat marocain, disent-ils, sera obligé de créer un cordon douanier autour de Tanger dont l'efficacité sera aléatoire, et de lutter, d'ailleurs vainement contre la contrebande des marchandises importées par Tanger, qui viendraient concurrencer d'une façon déloyale celles qui sont entrées régulièrement au Maroc.

Mais l'argument le plus important est celui de la spéculation sur le franc marocain dans le marché libre de Tanger. Cette spéculation peut être à certains moments extrêmement dangereuse et mettre en péril notre monnaie nationale.

Quelle valeur allons-nous accorder à ces deux thèses ? Rester dans la théorie n'est pas une position valable. Consultons les faits. Le régime économique spécial peut être jugé sur les résultats d'une trentaine d'années d'application. Nous pouvons donc aisément tirer la leçon de cette longue période durant laquelle le régime de la libre circulation a dominé la vie de Tanger.

Si nous comparons le développement et la prospérité de cette ville avec ses autres sœurs marocaines nous constatons que le port de Tanger qui monopolisait 12 % des importations et exportations du Maroc avant le protectorat a été réduit durant la période de l'application du régime économique spécial à n'en monopoliser que 6 %.

Tanger a-t-elle suivi le même rythme de développement que des villes telles que Casablanca, Kénitra, Fédala ou Agadir ? S'est-elle industrialisée ? A ces deux questions nous ne pouvons répondre que par la négative. Cette situation de stagnation économique a été la cause du standing de vie misérable de la population marocaine tangéroise.

Intégrer économiquement Tanger au reste du Maroc est donc la solution la plus logique et la plus conforme aux intérêts supérieurs de notre pays. Mais on a dit que si cette intégration s'opérait brutalement, il en résulterait une perturbation telle dans la vie économique tangéroise qu'une crise sérieuse pourrait en résulter. Admettons le bien fondé de cette argumentation et opérons une intégration progressive pour aboutir dans les meilleurs délais à la suppression de tous régimes spéciaux.

« DEMOCRATIE »

TRIBUNE LIBRE

L'ETRANGE IMPOSTURE

Il en est des hommes comme de leur gouvernement, la nuit qui tombe les ramasse pêle-mêle dans l'anonymat de l'obscurité complice. Il monte parfois au long des soirs l'étrange murmure des laissés-pour-compte et des mots pour rien, ou du moins, pour tout autre chose que la vérité qu'ils croyaient défendre. Agir sans rien perdre de la fraternité est un chemin difficile qui dépasse sans doute la mesure de l'homme, il est probable que le propre des questions insolubles soit d'être résolues par la parole ou les mots. Qu'importe en effet les mots lancés au hasard des chemins de l'aventure ou de la politique si l'on se refuse à rencontrer l'homme en soi-même. Au prisunic de la dictature, la scandaleuse braderie de l'honneur foulé aux pieds ne fait plus rougir personne. Peut-être que l'honneur lui-même s'en accomode. Vaincre n'est pas convaincre disait Miguel de Unamuno, et il ajoutait : « *Il faut vivre dans la vérité même si l'on doit en souffrir, plutôt que raisonner dans le plaisir ou être heureux dans la raison* ». Bracier la liberté de l'homme pour l'abjecte tactique politique inscrite dans une temporalité utile, n'est pas autre chose que l'assassinat délibéré de la fraternité humaine. Le Maroc n'échappe pas à ce drame d'une époque qui se refuse à être humaine parce qu'elle se veut efficace, comme si l'efficacité pouvait se passer de cette fraternité humaine qui, quoiqu'on veuille en dire, demeure la sauvegarde des libertés premières et des confrontations constructives par la liberté d'expression.

Le 9 et 10 mars 1957, le comité central du Parti Communiste au Maroc avait à examiner un rapport d'Ali Yata sur la situation marocaine. Il est difficile de rester passif devant certains extraits qui sentent l'opportunisme par trop voyant. A côté de catégoriques positifs et connus comme les considérations sur la présence des troupes étrangères et le réajustement impératif des frontières marocaines, il est des passages qui soulèvent l'indignation des démocrates et qui, concrétement, ne pourraient qu'écœurer de nombreux militants communistes si ceux-ci consentaient à faire objectivement l'analyse critique du rapport d'Ali Yata.

Que le matérialisme-critique s'appuie sur la culture arabe et indirectement sur l'Islam pour justifier une politique neutraliste du Type Nerhu et par la suite un rapprochement avec la Chine Populaire, n'est pas répréhensible dans l'intention, mais bien dans l'argument. L'intellectuel communiste ne manquera pas d'objecter la théorie léniniste du développement nécessaire des minorités ethniques, en vue de leur participation particulière à la construction de l'internationale prolétarienne, mais cette objection est irrecevable dans sa formulation, car il est inadmissible de s'appuyer sur une tradition que les cahiers du communisme condamnent formellement au même titre que les religions où les cultures basées sur les religions quelles que soient leur origine ou leur destination. Il est malhonnête pour un parti qui se veut communiste et nationaliste de vouloir tronquer la procédure de la discussion constructive par le truquage de la présentation des faits et des formules.

« *Les problèmes de l'U.R.S.S. et du camp communiste sont les problèmes du prolétariat international et de tout communiste* ». (Staline).

A ce compte, on cherche vainement au sein du rapport d'Ali Yata, la moindre allusion aux événement de Budapest et aux décisions du XXe congrès. Le rapport Kroutchef n'intéresse par le Parti Communiste au Maroc pour la bonne raison qu'il lui semble puéril d'aborder dans un cadre restreint le crucial problème du développement interne des Partis Communistes et de leur auto-gestion. Ali Yata, (page 23 du rapport) après avoir déclaré le Parti Communiste au Maroc : parti éminemment national n'hésite pas à présenter le Parti Communiste Français comme un des facteurs déterminant de la Libération Marocaine. Se basant sur l'anti-impérialisme affirmé par Maurice Thorez, Ali Yata fait appel au soutien du Parti Communiste Français appelant d'autre part à une large collaboration culturelle entre la France et le Maroc. Si le principe de cette collaboration n'est pas mauvais en soi, nous voudrions bien savoir de quelle culture il s'agit ?

Le déterminisme historique n'est pas seulement réservé à l'histoire des guerres capitalistes mais également aux problèmes intérieurs des Partis Communistes. La position du Parti Communiste Français face à la politique du Parti Communiste Allemand dirigée par Walter Neueman pourrait aujourd'hui se retourner contre Maurice Thorez. A qui fera-t-on croire que le rapport d'Ali-Yata n'est pas passé par la rue La Fayette et la rue Saint-Georges ? Lorsque Ali Yata affirme : « *qu'une politique de classe contre classe, de parti contre parti ferait le jeu de l'impérialisme* », il ment sciemment car l'argumentation avancée n'aurait de valeur que dans un contexte objectif et non-retenue conforme à une certitude : LA NON-DENONCIATION DE L'ARBITRAIRE ET DE LA FASCISATION QUI SE FAIT JOUR AU MAROC FAIT LE JEU DE L'IMPERIALISME ; et il semble que dans ce domaine, le silence du Parti Communiste au Maroc se fasse étrangement complice.

Cet appel à l'union nationale rappelle certaines collusions nazisme-communisme à l'époque où le Comité Central du Parti Communiste Allemand préférait attaquer la social-démocratie que les tueurs de Rhoem et d'Himmler. Vouloir mélanger aux frontispices des martyrs Horst Wessel et Edgard Andrée est à coup sûr une trahison que rien n'excuse. Dans le cadre du Maroc, nous ne sommes pas loin d'un pareil état de fait.

Cet appel à l'union nationale derrière un gouvernement dont l'homogénéité lui interdit de prétendre représenter la nation toute entière laisse entrevoir la collusion déjà esquissee contre les forces vives de la démocratie agissante. Ne fait-il pas également appel aux féodaux : « *Et si les féodaux désirent s'acquitter de leur devoir national notre parti demandera que leur place soit retenue dans la communauté nationale et leurs mérites reconnus* ».

N'est-ce pas être complice que de ne pas dénoncer lorsque l'on en a connaissance, les camps de concentration et les enlèvement illégaux ? N'est ce pas être complice que de garder le silence sur les meurtres politiques ? N'est-ce pas être complice que de vouloir lutter contre l'impérialisme en tendant la main à ceux qui reçoivent des subsides d'un parti que l'on accuse d'avoir sur la conscience Badajoz et Guernica ? Qui est dupe ? Le sens de la démocratie commence par la solidarité et non par le croque-en-jambe. Il y a des morts qui demandent des comptes, il y a des victimes qui brandissent leur droit de cadavres au dessus de la tactique temporairement indispensable. Sans doute en bons marxistes, prétendrez-vous que l'efficacité prime tout ? Soit, mais est-ce être efficace que de renier la base d'une doctrine, que de fouler aux pieds un sang de gauche que vous revendiquez ? Il est certain que la tactique du Parti Communiste au Maroc lui a permis de noyauter certains ministères marocains. Il est certain que cette politique de la main tendu aux pourfendeurs de la démocratie lui vaut une certaine tranquilité qui lui permet de mieux s'organiser.

Et c'est ainsi, que le Parti Communiste au Maroc n'a guère intérêt a une rapide socialisation du Maroc dans un cadre purement démocratique. Sa base est essentiellement la masse mouvante des miséreux et des sans travail. Le parti du prolétariat compte davantage sur le lumpen-prolétariat que, sur les travailleurs. Il va de soi que le mécontentement et l'anarchie encouragés par le Parti Communiste au Maroc avec sa cohorte d'affamés et de mal-payés, favoriseraient la révolte populaire qu'il s'empressera de monopoliser et d'encadrer par le noyautage où il excelle. Que le gouvernement marocain prenne la responsabilité des conséquences prévisibles de cette curieuse « union nationale ». Il pourra se rendre compte que le Parti Communiste au Maroc n'hésitera pas au jour J et à l'heure H a jeter le voile et à se montrer sous son vrai jour. Le parti unique et la dictature font le jeu du communisme.

Il est temps de sauver le Maroc d'une main-mise moscoutaire. Des esprits qui se croient malins facilitent le travail de sape que les camarades d'Ali Yata sont en train d'entreprendre dans certains ministères et particulièrement dans les départements économiques. Comptables de la viabilité économique du Maroc, ces responsables qui protègent les « sous-mains » authentiques et qui en font les véritables dirigeants de l'économie nationale, seront jugés à leur tour par le peuple marocain. Ce ménage immoral du fascisme et du communisme ne durera pas.

Le fascisme porte en lui le fol engrenage de la parole oubliée. Alors interviendra l'appel du Parti Communiste au Maroc aux anti-fascistes, aux démocrates de toutes conditions, l'union sacrée sera réversible car la temporalité sera un retour aux principes. La tactique aidant les « sociaux-traîtres » seront les amis. « *La vérité* disait Sophocle, *peut plus que la raison* », mais la vérité est irréversible et ne supporte pas le camouflage d'un masque fut-il serein.

Malraux raconte qu'un jour un homme écarta un autre homme d'un flaque noirâtre qui reposait au milieu d'une rue :

— « *Prends garde, vieux,* dit l'homme. Et respectueusement : « *Sang de Gauche* ».

Il paraît que le Parti Communiste au Maroc oublie un peu trop souvent les flaques de sang qui sèchent au vent de l'histoire. C'est là une des extentes contradictions de ceux qui préfèrent l'action efficace à l'action humaine. Dans le contexte marocain, l'unité d'action préconisée et appliquée partiellement par le Parti Communiste Marocain et le parti dont les voyages passent par Washington et Pékin, porte en lui l'impossible approbation du peuple marocain.

Quand un démocrate pose des questions, il est d'usage de lui répondre par un haussement d'épaule. Nous en poserons une seule au Parti Communiste au Maroc. Une militante communiste a un jour déclaré : « *Il vaut mieux être la veuve d'un héros que la femme d'un lâche* ». Citée par les journaux du monde entier et à la une de la « Pravda », cette phrase est le contraire de l'efficacité constructive, car cette femme préférait la solitude à la trahison des principes. La question est alors celle-ci : Comment le Parti Communiste au Maroc conçoit-il, la dénonciation future du fascisme à qui aujourd'hui il serre la main ?

C'est un problème de fait. Ni la révolution prolétarienne, ni le patriotisme, ni l'humanisme, ni la démocratie ne consistent à se plaire à soi-même.

Idriss KHALLIF

« Démocratie »

Directeur : Mohammed CHERKAOUI
65, Boulevard Danton - Casablanca
— Téléphone : 537-85 et la suite —
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :

1 an	1.500 fr.
6 mois	750 fr.
3 mois	400 fr.

C.C.P. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd. Danton

La REVOLTE des JUSTES

Je laisserai aux chantres officiels le soin de célébrer les hauts-faits de la France gouvernementale et de ses hommes de main, ministres résidants et ambulants, bérets verts ou bleus qui violent, dans le sang des innocents, l'honneur de leur pays, fonctionnaires, grands ou petits, qui crachent à la face meurtrie d'une patrie prostituée. Qu'ils se distribuent, pendant qu'il en est temps encore, bons points et citations, qu'ils se décorent et se félicitent à coups de communiqués grandiloquents, d'ordres du jour et de discours charlatanesques : l'impunité n'est pas perpétuelle.

C'est des autres que je voudrais parler. Ces autres qui luttent pour qu'un peu plus de justice s'installe parmi les hommes, ces autres qui souffrent dans les maquis, les prisons, dans les camps de concentration, pour que la liberté cesse d'être un privilège, ces autres qui combattent pour que s'inscrivent, dans les actes et les institutions, les principes de la démocratie, ces Algériens et ces Français qui portent encore, dans leur cœur, l'espérance d'un avenir fraternel et qui œuvrent pour qu'une certaine image de l'homme soit sauvée et s'incarne dans l'homme de demain. Cohorte des justes aux mille visages et de toutes conditions, que brûle une même passion, qu'une même foi exalte et qui s'accrochent à un même idéal.

Il y a d'abord ces Français qui ont rejoint, dans les maquis, leurs frères algériens, parce qu'ils ont jugé de leur devoir de prendre aussi les armes. Je sais le drame qui les a déchirés, et que chaque jour renouvelle ; mais je sais également qu'ils ne sont pas des traîtres. Car l'Algérie ne fait pas la guerre à la France, « ce n'est pas contre la France que nous luttons, déclarait à Tunis Ferhat Abbas, mais contre l'oppression coloniale » ; ce ne sont pas des peuples qui s'affrontent, ni des races, ni des religions. La guerre d'Algérie est une lutte d'émancipation, c'est la révolte des opprimés, et les maquisards français qui combattent pour que cesse l'oppression demeurent, à l'intérieur même de leur combat, fidèles à la France. Car avoir le sens de l'homme et de sa dignité, l'amour têtu de la liberté, et la revendiquer pour soi comme pour autrui, c'est être Français, éminemment.

Il y a aussi ces Français qui participent, sans armes, au même combat,

ceux qui hébergent les Algériens traqués,

ceux qui les soignent,

ceux qu'on envoie dans les camps et qui partagent, avec eux, la même souffrance, le même pain noir,

ceux qu'on torture et ceux qu'on tue.

Il y a encore ces Français de France et d'ailleurs, qui disent NON à la haine, qui se révoltent et qui luttent, dans leurs écrits, dans leurs propos, dans leur actes, pour que la Liberté ne soit pas assassinée.

Evelyne Lavalette, les prêtres de Souk Aras, André Mandouze, René Capitant, François Mauriac et Servan Schreiber, P.H. Simon, l'ajusteur de chez Renault et le commerçant de Pantin — il y a ces assistantes sociales, ces journalistes, ces professeurs, ces petites gens et ces maquisards — tous ces Français debout qui refusent l'opprobe et l'injustice, et qui militent au service de l'homme vrai.

A côté d'eux, avec eux, leurs frères en Liberté — il y a tous les Algériens.

Français ou Algériens, ils construisent le même idéal, ils témoignent des mêmes valeurs.

Sous doute n'ont-ils pas besoin de se justifier, ils n'ont pas de comptes à rendre aux traîtres officiels, et leur engagement porte en lui-même sa justification. Mais il est bon, peut-être, de rappeler à toute la foule de ceux que la propagande gouvernementale mystifie encore et cocufie — que ces hommes et ces femmes, engagés dans la lutte pour la libération de l'Algérie, se trouvent, par là-même, dégagés de toute appartenance politique. Ils sont, avant tout, du parti des opprimés, et ce parti se moque des étiquettes parlementaires ; au contraire, il s'en méfie. Il englobe, dans une même révolte, dans un même combat, tous ceux qui ont, éminemment, le sens de l'homme, de sa dignité, de sa valeur ; tous ceux que les cris de souffrance d'un peuple martyrisé empêchent de dormir ; tous ceux qui se sentent et se savent atteints par le malheur des autres. Foule des inacceptants qui se rejoignent dans une même consécration à la vérité, foule des purs qui revendiquent le droit d'être homme, hommes au rabais qui refusent et qui jettent, à la gueule ab,cte de leurs bourreaux, leur peau morte d'esclaves.

Socialisme, progressisme, communisme, ces mots d'ordre sont ici hors de cause ; les francs-tireurs de la liberté ne portent pas d'insigne, et les « braves gens » (qui cachent tous dans leur cœur un salaud assoupi), voient rouge quand les esclaves s'agitent. Conscience chimique du tournesol. Ils voient rouge, donc ils voient des Rouges, le virage est instantané, l'opération réussit à tout coup. Vous luttez pour que des hommes aient le droit de vivre ? Vous êtes communiste ! Vous appelez l'Algérie une nation, et la politique Lacoste, une extermination criminelle ? Vous êtes communiste ! Vous dénoncez les meurtres préfectoraux et les massacres collectifs ? Vous êtes communiste ! L'Indépendance d'un peuple ? Du communisme ! La liberté d'homme ? Du communisme, vous dis-je ! Prenez une éprouvette, mélangez n'importe quoi n'importe comment, agitez, vous obtiendrez un corps détonant, vous aurez fabriqué du communisme ! — Mais c'est que vous êtes un très mauvais chimiste et, ce qui est plus grave, un homme de mauvaise foi.

Car, pour vous donner, à peu de frais, bonne conscience, vous embrouillez tout, vous mêlez tout, vous truquez la vérité, une vérité qui vous gêne, qui vous aveugle, qui vous prend à la gorge, une vérité qui vous tuera peut-être — —et c'est tant mieux.

La vérité, c'est Aïcha, petit fille de 5 ans, le ventre ouvert par les baïonnettes pacificatrices, parce qu'elle ne savait pas répondre aux soldats.

La vérité, c'est Brahim, 14 ans, qui hurle parce qu'on lui brûle le sexe.

La vérité, c'est Arab, 20 ans, à qui on a brisé les jambes, pour qu'il « reste tranquille ».

La vérité, c'est ce vieillard roué de coups qui clame à son tortionnaire : « La France, ce n'est pas toi ! ».

La France, ce n'est pas vous, vous tous qui vous fermez les yeux et vous bouchez les narines. Ça pue le cadavre autour de vous, ça geint la liberté assassinée, ça crie un peuple qu'on écrase — mais vous, superbes et inconscients, comme secoués d'un hocquet perpétuel, vous éructez du rouge « Communiste !... Communiste !... Communiste !... » Vous salivez rouge, vous voyez rouge — mais ce rouge-là, c'est le sang des innocents qu'on massacre en votre nom, c'est le rouge d'une honte et d'une humiliation que vous refusez, c'est le martyre d'un peuple qui vous appelle, du fond de sa révolte purificatrice.

C'est une revendication d'homme, une question de vie ou de mort, et la vie n'est pas un thème de propagande partisane. C'est une souffrance, un cri de douleur, une humiliation rentrée à coups de crosses ; et, dans cette souffrance, c'est une liberté qui s'affirme, une dignité qui s'acquiert, une humanité qui se fait.

Au sadisme grimaçant de leurs bourreaux, les témoins et les martyrs de la vérité, sans couleur et sans parti, opposent la juste revendication de leur humanité ; la cohorte des révoltés ne piétinera plus longtemps aux portes de la Liberté, car sa révolte témoigne déjà d'une liberté qui se cherche, et qui se sait victorieuse.

M. MASCHINO

UNION GENERALE DES ETUDIANTS MUSULMANS ALGERIENS

Lettre ouverte à M. Guy Mollet

Monsieur le Président du Conseil,

Depuis le début des hostilités dans leur pays, les étudiants algériens, tout en dénonçant les actes de répression, tant collectifs qu'individuels, qui frappaient l'ensemble de leur peuple, n'ont pas cessé d'affirmer leur conviction dans un règlement pacifique du problème algérien, par voie de négociation.

Les rapides volte-face, au lendemain même d'engagements solennels, illustrent clairement les intentions réelles de votre gouvernement qui s'obstine à démentir par les actes, ses propres déclarations et à faire fi de toute volonté exprimée en faveur d'un règlement pacifique du problème algérien.

Aujourd'hui, plus que jamais, vous prenez le parti de la guerre à outrance, de la répression généralisée, trahissant le vœu de l'opinion mondiale exprimé dans la motion unanimement adoptée par les pays membres de l'O.N.U. et réclamant pour le problème algérien « une solution juste, pacifique et démocratique » dans le cadre de la charte des Nations Unies, dont la France est signataire.

Par la mise en place de dispositifs militaires exceptionnels à Alger, par les actes d'horreur commis sur la population musulmane de cette ville, livrée par les soins de M. Lacoste, à la furie criminelle du général Massu, par la famine des populations, provoquée en Grande Kabylie par les forces de « la pacification », vous prouviez combien vous étiez réellement soucieux d'une paix que vous ne cesser de clamer et qui n'a d'autre signification pour nous que l'anéantissement du peuple algérien.

La population musulmane d'Alger, que n'épargnaient pas les rigueurs de la répression a été victime de crimes inqualifiables, d'actes que réprouve toute conscience humaine.

Sous le prétexte « d'opérations de démantèlement de l'organisation terroriste », il est procédé à l'enlèvement d'Algériens, à leur exécution sommaire après leur passage dans les lieux secrets de la torture, d'où il est rare de sortir vivant.

Les témoignages de gens impartiaux et dont l'honnêteté ne saurait être mise en doute, confirment la pratique de ces tortures qui ont entraîné la mort de nombreux Algériens au cours de leur interrogatoire.

Pour couvrir ces assassinats ignobles on s'évertue à trouver des justifications : tentatives d'évasion, règlement de comptes, suicides.

Instruits sur ces méthodes inquisitaires et répressives, les étudiants Algériens se font aujourd'hui un devoir de vous poser plus spécialement un certain nombre de questions concernant les faits et les circonstances qui ont entraîné la mort de l'un des chefs de la Révolution algérienne : Mohammed Larbi Ben M'Hidi.

1.) — Quand Ben M'Hidi a-t-il été arrêté et combien de temps a-t-il séjourné entre les mains des parachutistes ?

2.) — Quand a-t-il été transféré en prison ? Y a-t-il des témoins qui l'y ont vu entrer vivant ?

3.) — M. Gorlin, porte-parole du Ministre Résidant, a affirmé qu'en raison de la volonté exprimée par Ben M'Hidi de s'évader à la première occasion ce dernier avait eu les pieds et les poings liés dans sa cellule. Comment pouvait-il dans ces conditions se suicider ?

4.) — Quand sa mort a-t-elle été constatée ? Qui a pratiqué l'autopsie si autopsie il y a eu ?

Voilà, M. le Président du Conseil, un certain nombre de questions que nous posons à votre gouvernement dans le but de faire la lumière sur cette affaire qui a provoqué une profonde indignation au sein de l'opinion algérienne.

La forte personnalité morale de Ben M'Hidi, attestée par tous ceux qui l'ont connu, ne peut être soupçonnée d'une défaillance allant jusqu'au suicide.

Quant à nous, Monsieur le Président, notre conviction est déjà établie : Ben M'Hidi a été tué par ses tortionnaires qui, leur forfait accompli, ont monté une grossière mise en scène afin de faire accréditer la thèse du suicide.

C'est pourquoi nous avons demandé aux Nations Unies l'envoi en Algérie d'une Commission d'Enquête qui serait chargée d'exhumer le corps de Ben M'Hidi et de procéder à une expertise, avec audition des témoins, qui permettrait d'établir les causes réelles de sa mort.

Le cas Ben M'Hidi prouve une fois de plus votre intention de rejeter toute négociation, de supprimer les interlocuteurs et de faire prévaloir une solution basée sur la force.

Il est inutile d'insister pour notre part, sur le caractère illusoire de cette politique qui prétend s'imposer par les armes.

Le peuple algérien, à mesure que la lutte devient plus serrée, est plus que jamais décidé à faire face aux exigences de la guerre qui lui est imposée et à poursuivre inlassablement cette lutte jusqu'à la réalisation des objectifs nationaux pour lesquels il a tant sacrifié.

Veuillez croire, Monsieur le Président du Conseil, à l'expression de notre respectueuse considération.

Le Comité Exécutif de l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens.

LA FORET MAROCAINE EN DANGE

La piste serpente à flanc de montagne et se hisse là-haut vers les arbres piqués à base de ciel. Un moteur gronde doucement et patiemment un camion grimpe vers le chargement de grumes qui l'attend quelque part en forêt, au cœur des arbres, là où des hommes cognent sur les troncs, là où les scies crissent à pleines dents faisant jaillir une poussière mi-blanche, mi-jaune, cette sciure qui est le sang des arbres. Il pèse sur la forêt un étrange silence rompu seulement par les bruits mécaniquement habituels, les ronronnements de moteurs, rarement par la voix des hommes. Parfois un cri percute un écho sec comme un aboiement ; un souffle indéfinissable et dans un grondement d'irréel un arbre s'abat au milieu du frémissement de ses branches, contre le sol, vaincu. C'est l'histoire de la forêt, patiente et grande comme une légende, grave et sereine comme le temps. La forêts a ses naissances, ses morts et ses vivants, elle connaît aussi des crimes commis sur ses arbres avec préméditation, la forêt souffre, patiente, crie, dort et gémit. Elle a donné aux hommes le meilleur d'elle-même, fixé les sols, offert le cadavre de ses arbres morts, modifié les climats, lancé dans le vent les semences des ailleurs qui ont présidé la naissance des forêts nouvelles. Marocaine jusqu'au bout des branches elle a caché les hommes en armes qui ont lutté pour la liberté. Aujourd'hui, la forêt marocaine se meurt de l'indifférence des uns et du crime des autres. On taille, on coupe dans sa chair vivante, à l'orée des bois des espaces dévastés où les souches coupées témoignent du geste criminel. Des lourds camions transportent à la nuit le fruit de ces vols. Des gangs s'attaquent à la forêt et peu leur importent la dévastation de ce patrimoine national. L'indifférence des responsables est curieusement complice. La nuit enveloppe le crime et la complicité, et les arbres ne peuvent dormir tranquilles. L'anarchie qui règne dans l'exploitation marocaine a coûté à l'Etat marocain plus de cinq milliards de francs et causé le chômage de plus de cinq mille ouvriers forestiers. Devant la gravité de la situation, les exploitants forestiers poussent un cri d'alarme. Si cet appel n'est pas entendu rapidement plus de cent mille nouveaux chômeurs (c'est-à-dire la subsistance de presque trois cent mille personnes) vont venir s'ajouter à ceux qui meurent de faim. Il est temps d'ouvrir le dossier de la forêt marocaine.

LE GANG DU BOIS

Depuis le début de l'année 1956, la forêt marocaine a vu se réfugier en son sein un nombre impressionnant de personnes qu'elle n'avait jamais vues auparavant. Ces gens qui possèdent camions et

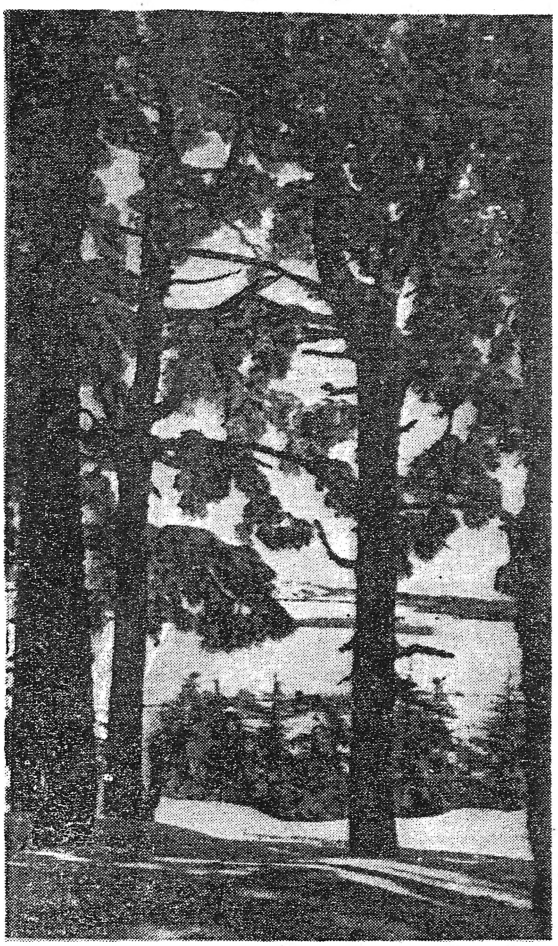

La foret marocaine serait belle, si elle ne subissait les destructions.

ouvriers, ont choisi les meilleurs endroits, coupé ce qui leur plaisait et en toute quiétude chargé leurs camions et redescendu vers les villes vendre à n'importe quel prix le produit de leur vol. Il ne s'agissait pas là de petites gens, grapillant un peu de bois en vertu de leurs droits de limitrophes, il s'agissait bel et bien, comme il s'agit encore d'une dévastation systématique de la forêt marocaine. Non, seulement les autorités marocaines compétentes restèrent impassibles, mais elles prirent fait et cause pour les dévastateurs en instituant

Les coupes régulièrement faites profitent au Trésor Public et aux exploitants.

des marchés de gré à gré, et des « volontés » dont nous reparlerons. Autant de résolutions qui poussaient vers un défrichement dangereux de l'embouisement. Le capital forestier d'un pays ne se fait pas en huit jours, il faut des dizaines d'années et parfois plus. La délimitation d'une coupe doit tenir compte de la vitalité des arbres qui l'entourent, de l'âge des arbres de la coupe et du dépassement de surface emboisé dans la politique de l'ensemble. Cette organisation de la forêt nécessite une constante surveillance et un corps d'élite de forestiers techniciens. Aujourd'hui les forestiers sont repliés sur les villes, la forêt sans surveillance aucune est livrée au pillage et subit de la part des gangsters béotiens un dommage irréparable. Ceux-ci, qui ne sont pas sans moyens, possèdent des camions et emploient à prix réduits des ouvriers qui gagnent moins que les ouvriers des exploitants forestiers patentés. Pour ces raisons, ils peuvent lancer sur le marché des villes, du bois et du charbon de bois à un prix de revient très inférieur au prix normal. Non seulement l'Etat perd là-dessus son capital détruit, mais également la taxation que payent ordinairement les exploitants accrédités.

Cette association des exploitants forestiers qui était en sommeil depuis 1949, a repris son activité dès l'indépendance marocaine suivant les directives de S.M. le Sultan. La première de ses manifestations fut de mettre les autorités compétentes et le Ministère de l'Agriculture, en garde contre les déprédations de l'exploitation forestière. Une délégation des exploitants se rendit à Rabat et prouva la véracité de ses affirmations par des écrits et des constats sur des faits particulièrement précis. La réponse du Ministre en date du 16 mai 1956 ne parvint à l'association que sous une enveloppe ouverte qui avait subi toutes les curiosités intéressées que l'on peut deviner. L'association souligna en outre la nécessité d'un contrôle routier efficace afin d'empêcher le transports des produits volés. Ce contrôle pouvait aisément être effectué par les gardes forestiers qui pour cause d'insécurité personnelle avaient abandonné leurs postes et qui se trouvaient repliés dans les différentes inspections, comme Azrou, Ifrane, Khénifra en ce qui concerne le Moyen-Atlas. Ce contrôle fut catégoriquement refusé par le service forestier en présence des délégués des exploitants forestiers du Moyen-Atlas.

A cette date, le montant des vols se chiffrent à plusieurs millions par jour et seulement pour le Moyen-Atlas sans préjudice de la Mamora et des autres forêts marocaines. Les exploitants forestiers du Moyen-Atlas décidèrent de créer un comité de surveillance dont les membres seraient pris à l'intérieur de l'Association. Grâce à cette mesure de sécurité, chaque fois que des transports clandestins étaient signalés aux membres de l'Association, la gendarmerie put être alertée. C'est ainsi que la gendarmerie d'Azrou put interpeller plusieurs camions de bois en grumes de cèdre, non martelés et non accompagnés du permis de colportage régulier. Ces constats officiels n'eurent aucune suite et l'Ingénieur des Eaux-et-Forêts, commandant la circonscription d'Azrou déclara à la Gendarmerie et au Ministère de l'Agriculture que les bois transportés de cette façon étaient en règle. Pourtant aucun changement aux réglements forestiers n'était intervenu. Devant ces anomalies pour le moins curieuses, les exploitants forestiers déléguèrent une nouvelle délégation à Rabat. Immédiatement un haut fonctionnaire du Ministère téléphona à l'Ingénieur qui répondit qu'il n'y avait aucun trafic dans la circonscription et que tout allait pour le mieux dans le service forestier.

Ne se tenant pas pour battus, les exploitants se rendirent en forêt à l'endroit où les abattages constituaient le déli, prouvant ainsi la provenance du bois frauduleusement abattu et transporté.

Le caïd de la région ouvrit alc
des exploitants, aboutissant en

Plusieurs voyages du Gou
à Azrou à la demande des
furent positifs dans le fait qu
tion immédiate d'un contrôle
Eaux-et-Forêts s'arrangèrent pc
des Moghaznis qui méconnaiss

l'Etat de quinze millions de f
de l'interception de transports

Il faudrait peut-être dire
en date des 10 janvier et 23
que des mesures effectives
soient envisagées.

SABOTAGE

Il est certaines questior
ouvertement. Il serait utile de
caine certains fonctionnaires
mellement opposés aux marché
forestière par le système des
tout en affirmant leur oppositi
la mise à sac du patrimoine
qu'aucune insécurité ne règne
refusent-ils de reprendre leu
des inspections où ils ne font
de percevoir un plein salaire
pied d'efficacité le service de
bres ne s'adaptant pas à l'i
de beaucoup de monde. On
contacts ayant trait à la prof
tions étrangères qui n'ont pa
de notre économie nationale.

LES «V

Les volontés concernent
personnes étrangères à la
l'entremise de marché de gré
mis sur les chantiers anisi cré
rieur à celui que les exploi
mais encore, ils entraînent l
presqu'équivalent d'ouvriers
tants ne peuvent lutter contre
de gré à gré qui débordent
causant ainsi la disparition
tion. Ce bois, nous l'avons
échappe à la taxation, ce
trésor marocain. Contraireme
ne doit être exploitée et mi
caution. Les exploitants qui
à cette sauvegarde du patr
le cas des temporaires qui n
que le Ministère de l'Agri
suppression du gré à gré,
exploitants forestiers accepte
coupes, aucune exécution n'a
dications se passent souvent
tants promettent de rendre

En attendant réunis à
exploitants forestiers du Moy
rer l'attention de l'opinion p
que l'indifférence administre
richesses du pays. Réunis sou

R DE MORT ?

Vandalisme dans les forêts marocaines.

enquête qui confirma les dires
plusieurs arrestations.
actuel de Meknès eurent lieu
nts forestiers. Ces voyages
ouverneur ordonna la constitu-
efficace. Malheureusement les
ce contrôle soit effectué par
règlements forestiers. Malgré
t ce contrôle apporta une cer-
me amélioration dans le sens
ne diminution des vols et du
ic.

ors de la venue du Gouver-
er à Azrou, les trafiquants qui
des antennes fort puissantes
mis en service quatre ca-
ns couvrant cinq voyages par
afin de débarrasser une cou-
pellicite qu'ils avaient prospec-
é de plus de mille mètres cubes
bois gisant. Le nombre des
ches coupées laissaient estimer
dépravation illégale de près
17.000 mètres cubes.

e Gouverneur donna l'ordre
rêter ces travaux et d'éviter
venir l'octroi des marchés de
à gré qui favorisent la fraude.
et ordre ne fut suivi d'au-
exécution. Un peu plus tard
compagnie de deux inspec-
s des Eaux-et-Forêts et d'un
adier, les délégués des ex-
tants forestiers firent consta-
une coupe clandestine de plu-
rs dizaine de stères en bor-
es de route. Le commissaire
crou dressa en outre un cons-

ette semaine enfin, onze mille
riers dont la fraude lésait
taxes ont été saisis au cours
ns.

les rapports des exploitants
nt restés sans réponse et sans
tion du patrimoine forestier

GANISÉ

evient nécessaires de poser
avant l'indépendance maro-
et-Forêts n'étaient pas for-
gré et à la mise en coupe
Pourquoi, ces fonctionnaires,
à ces mesures, favorisent-ils
marocain ? Pourquoi, alors
en forêt, les anciens gardes
préférant demeurer au siège
vail utile tout en continuant
grand temps de remettre sur
orêts. Certains de ses mem-
e marocaine. Chose connue
également parler de certains
e déroule dans des déléga-
à voir avec l'organisation

LITÉS »

s mises à la disposition de
forestière. Ordinairement par
s ouvriers sans emploi, sont
lement leur salaire est inte-
és pourraient leur réserver,
chômage forcé d'un nombre
thentiques, car les exploi-
les bénéficiaires des marchés
ur des coupes non-autorisées
nes forestières de conserva-
art du temps non estampillé
ne une perte sèche pour le
mbreuses industries, la forêt
e qu'avec prudence et pré-
aux adjudications ont intérêt
nal forestier. Ce n'est pas
le bénéfice immédiat. Bien
formellement promis, et la
lontés », dont d'ailleurs les
ion des ouvriers dans leurs
cision. D'autre part les adju-
rconstances que les exploi-
ent publiques.

li 8 avril à 17 heures, les
décidé à l'unanimité d'atti-
ocaine sur le grave danger
rir à une des principales
nce de M. Pérréa, président
d'honneur de l'Association des Exploitants Forestiers du Moyen-Atlas et M. Ahmed ben Kacem, président actifs, les exploitants lançaient la mise en garde suivante dont la gravité des termes permet de mesurer l'étendue de la crise qui menace la forêt marocaine. Les exploiatnts sont en outre décidés à ouvrir le grave dossier de l'administration en ce qui concerne l'exploitation forestière.

Voici les revendications formulées à l'unanimité par les participants représentant la totalité des exploitants forestiers du Moyen-Atlas.

1. — La constitution d'une commission d'enquête sur l'anarchie qui préside à l'exploitation forestière marocaine, étant entendu que cette commission devra être constituée de personnes étrangères au Ministère de l'Agriculture et des Forêts, les fonctionnaires de ce Ministère ne pouvant être à la fois juges et partie.

2. — La compréhension et l'aide désormais efficace du Ministre de l'Agriculture estimant inadmissible que l'un des plus importants de ses services soit l'objet de la totale indifférence des fonctionnaires de ce Ministère.

3. — Réclamons le respect de notre profession qui entend servir les intérêts du Maroc et qu'elle soit l'objet d'un minimum de correction de la part des fonctionnaires.

4. — La suppression immédiate des marchés de gré à gré, des « volontés » et des défrichements.

. . . . . .

Nous entendons assurer la protection de nos membres par tous les moyens que la légalité met à notre disposition jusque et y compris la plainte en diffamation contre tout fonctionnaire de mauvaise foi si haut placé soit-il.

ACHETER MAROCAIN

Certains qui n'hésitent pas à jeter du sucre en poudre aux yeux de l'opinion publique, même si celà doit coûter très cher ne seront pas surpris d'apprendre que dans le domaine du bois ils ont trouvé de sérieux rivaux en politique économique anti-marocaine.

L'habitat marocain a en effet inscrits à son cahier des charges la construction de huit cents maisons dont la menuiserie doit-être faite avec du sapin blanc, qualité de bois inexistante au Maroc. Cette importation ne pourra avoir lieu qu'à l'aide de devises dont le Maroc a tant besoin dans d'autres domaines. En ce qui regarde le sapin blanc, il serait utile que les auteurs et approbateurs de ce cahier des charges sachent que le cèdre marocain est susceptible de remplacer ce fameux sapin blanc étranger tant en quantité qu'en qualité et pour un prix de très loin inférieur. Voilà un exemple d'austérité facile à réaliser.

Ne voulant pas être en reste, le Ministère de l'Instruction Publique a procédé à une adjudication en vue de la confection d'un grand nombre de bancs et de tables pour les écoles du Maroc. Le Hêtre de Yougoslavie était le bois exigé. Ce Hêtre revient à l'Etat Marocain à 47.500 francs le mètre cube. Faut-il préciser que le Chêne Zeen qui existe au Maroc aurait fort bien pu trôner dans les écoles relevant du Ministère de l'Instruction Publique pour la somme de 12.000 francs le mètres cube environ.

En achetant Marocain, vous ferez des économies et vous contribuerez à la prospérité du pays.

Les « volontés » et les « clandestins » ennemis de la forêt ne respectent pas les normes de travail que ces bûcherons appliquent.

LES SOLUTIONS D'URGENCE S'IMPOSENT

Outre la protection de la forêt marocaine certaines mesures s'imposent d'urgence. Comme dans toutes les professioins l'augmentation de l'essence cause certains préjudices à l'exploitation forestière. C'est ainsi qu'il est devenu impossible de pouvoir produire les ligneux nécessaires au ravitaillement des villes vu le prix actuel du carburant. L'augmentation du carburant s'étant produite après la constitution des prix de revient, il est devenu indispensable de reconsidérer cette question, soit en augmentant le prix des ligneux, soit en abaissant le prix de l'essence par la détaxation pour les transports d'intérêts supérieurs. Il est évident que cette solution est la meil eure, car l'augmentation des ligneux ne toucheraient que ses acheteurs dont la plus grande partie constitue les classes déshéritées et pauvres.

La question des volontaires doit être abordée sous un angle intelligent permettant leur absorption et non leur éviction. Ces volontaires à qui l'on a attribué des coupes de nettoyages doivent être soit constitués en groupes, pour la participation aux adjudications normales, soit être dirigés par les autorités forestières vers la création de coopératives. Ces coopératives auraient les mêmes droits et les mêmes devoirs que les exploitants patentés. Les représentants de la coopérative prendraient part aux adjudications au même titre qu'un exploitant.

La suppression du marché noir des bons de madriers, marché noir qui fleurit dans la région de Khénifra et celle d'Itzer doit être décidée.

Il faut enfin et d'urgence établir une commission mixte, techniciens de l'administration forestière et exploitants, en vue de la sauvegarde et de l'explotation rationnelle des forêts marocaines. Cette commission pourra envisager la modernisation des moyens d'exploitation forestiers. Un cahier de suggestion à l'échelon national pourrait permettre la mise à l'étude des propositions utiles et rentables. L'amélioration du charriage et du transport, doit avec l'entretien des pistes être l'objet d'attentions particulières.

Le président d'honneur des exploitants forestiers du Moyen-Atlas, M. Perréa nous dit :

— « La forêt marocaine est en danger de mort par la faute et « l'incapacité de certains agents du service forestier ».

Ce président est d'autant plus désintéressé qu'il ne possède aucune exploitation en forêt. C'est sa solide connaissance technique du bois qui ont amené les exploitants à le placer à leur tête. Seulement cet avis il faudrait en tenir compte.

Verra-t-on bientôt, des équipes de jeunes pionniers participer au développement de la forêt marocaine. Lieu des légendes elle pourra aussi, être le lieu de l'épopée d'une jeunesse enthousiaste reconstruisant le patrimoine national. Les générations passées ont détruit aveuglément et inconsciemment les belles forêts marocaines qui au temps des Mérinides et des Saadiens faisaient encore la parure et la richesse du Maroc.

Le Maroc indépendant doit orienter ses efforts avant tout vers le reboisement et la lutte contre l'érosion. Il doit mobiliser ses jeunes forces pour planter, toujours planter des arbres. Il doit aussi apprendre à tous le respect des bois vivant. A l'école il faut éduquer les enfants pour en faire des amis de la forêt.

L'enfance marocaine doit voir naître les forêts qu'adulte, elle saura exploiter scientifiquement et rationnellement.

Il est au cœur des arbres, de longues clairières artificielles où les souches brûlées attestent le passage de massacreurs incompétents. Un peu plus loin se dresse la superbe certitude de la cédraie. Bruits de moteurs qui ronronnent, grincement des scies qui attaquent à plein bois, sueur des hommes qui pèsent d'un corps penché sur les haches qui pénètrent, symbole d'une forêt marocaine qui restera vivante si l'on s'attache à la protéger.

Nos lecteurs nous écrivent

NOUS VOULONS UNE DEMOCRATIE

Après un an d'indépendance, le Maroc qui s'est vu doté d'une Assemblée Consultative attend toujours la Constitution qui permettra au peuple de participer à la gestion des affaires nationales. Il est bien certain que le parti au pouvoir n'entend pas remettre en question la dictature de fait qu'il impose à l'ensemble du pays. Il faut que les choses soient claires. Ou bien le peuple marocain est considéré comme inférieur et inapte à se gouverner lui-même, ou bien le gouvernement actuel le représente vraiment ? Alors que le gouvernement prenne ses responsabilités. Qu'il ait recours à un référendum, et il verra que le peuple ne l'approuve pas, ou bien qu'il dise ouvertement qu'il entend considérer l'avis de dix millions de Marocains comme quantité négligeable et qu'il reprenne à son compte les affabulations des colonialistes qui affirment que le Marocain, « être inférieur », n'a pas la maturité suffisante pour diriger ses affaires.

Le gouvernement homogène entretient l'équivoque et ment sciemment au peuple et à l'étranger. Il ment lorsqu'il affirme être représentatif, il ment lorsqu'il affirme faire tout ce qui est en son pouvoir pour le bien du Maroc. Personne n'ignore que les conseils des ministres ne sont qu'une pure formalité et que les décisions importantes sont prises par le bureau politique du parti qui se sert du gouvernement comme d'un agent d'exécution. A quoi rime toute cette mise en scène, indigne du pays propre auquel nous aspirons ? A quoi rime cette comédie du syndicalisme unique qui travaille de concert avec le Ministère du Travail négligeant les intérêts du prolétariat marocain pour les sacrifier sur l'autel de l'incompatible unité d'action parti-syndicat ?

Les ouvriers marocains désirent du travail et du pain. La démagogie syndicale qui dressa le patronat européen contre le prolétariat marocain sans tenir compte des impératifs économiques de l'heure a politisé et transformé le but même du syndicalisme. Les ouvriers ne sont pas des instruments au service d'une politique, ils sont essentiellement des hommes au service du pays. Les ouvriers n'entendent pas en servant de cobayes faire les frais de l'association syndicat unique-parti unique. La lutte ouvrière, qu'elle soit marocaine ou autre, porte sur des revendications générales et égales pour tous. Pourquoi dans certains endroits les mêmes motifs de mécontentement produisent-ils des résultats contraires ? Ici, grève approuvée par le syndicat, là grève condamnée par le syndicat. Il y a deux poids et deux mesures suivant les relations patronales avec le parti. Il paraît difficile qu'un pareil état de choses se prolonge. C'est en subissant la crise d'un régime anarchique et désordonné que le peuple marocain apprend combien la démocratie est indispensable.

EL-GHAZZALI Saassi

LE REGNE DU CORBEAU BLANC

Un vieux dicton affirme qu'il n'existe pas de corbeau blanc, car tous les corbeaux sont noirs. Que ceux qui désirent voir un corbeau blanc viennent à Aïn-Leuh, ils ne regretteront pas leur déplacement, car c'est dans ce village perdu au cœur du Moyen-Atlas, dont l'atmosphère est particulièrement douce et vivifiante, dont les eaux sont savoureuses et fraîches, que vit le corbeau blanc, trop fain probablement de Rabat pour que sa renommée soit parvenue jusqu'à la capitale.

Il était une fois un corbeau noir, particulièrement noir, même... C'était un indicateur de basse police, bien connu comme espion des Morel, Renaud, Pillot et Cheaumaze, anciens fonctionnaires « d'autorité » du Protectorat.

C'était un de ces individus pour qui tous, du plus humble au plus riché, espéraient que l'avènement de l'indépendance serait pour lui l'heure du châtiment...

Il n'en fut malheureusement rien. Le corbeau noir devint blanc, le collaborateur se transforma en patriote, et cet indicateur de police devient un des fonctionnaires les plus puissants d'Aïn Leuh.

Etait-ce là ce qu'attendait le peuple ?... N'avait-il lutté et souffert que pour que les pires collaborateurs du colonialisme deviennent des puissants fonctionnaires du Maroc indépendant ? Certainement pas, mais c'est malheureusement ce qui se produisit.

Heureusement pour la population d'Aïn Leuh, un Juge-délégué avait été nommé, qui faisait passer le bien public avant les intérêts particuliers, et dont le premier travail fut de vider les prisons qui avaient été remplies par l'ancien collaborateurs devenu maître des lieux. Ce juge-délégué fut muté, et l'omnipotent Caïd remplit à nouveau les prisons...

Et pourtant, qu'avait-on à reprocher au Juge-délégué ?...

Est-ce lui qui exploite les forêts à sa guise, avec la complicité d'un certain MOT, chef de la Brigade des Eaux et Forêts ?

Est-ce lui qui se sert de la Jeep du Bureau pour transporter le ravitaillement à ses métayers et bergers perdus dans la montagne ?

Est-ce lui qui profite des amendes infligées au petit bonheur la chance pour en mettre le montant dans sa poche ?

Est-ce lui qui tenta de créer un quartier de prostitution et ne put réussir qu'à cause de l'opposition du Caïd Lahcen ?

Est-ce lui qui exigeait des versement en numéraire des patriotes, jadis, pour ne pas les dénoncer aux autorités colonialistes ?

Au fait avons-nous lutté et souffert pendant des années pour qu'on nous impose maintenant un régime pire que celui contre lequel nous avons combattu ?

Les Marocains sont fatigués de supporter une méthode d'administration anarchique et despotique.

Hayan MOUGHANZIZ (Aïn-Leuh)

La carence de la Police

Le lundi 1er avril 1957, vers 7 h. 30, deux individus s'introduisaient dans le magasin d'un Israélite de Marrakech, Abraham ABIBI, situé 5, rue Touareg à Marrakech-Médina.

Révolver au poing, ils voulurent le contraindre à leur donner la clef de son coffre-fort et l'argent qu'il possédait.

Le commerçant refusant d'exécuter leurs ordres, ils vidèrent un sac de farine qu'ils déchirèrent pour lui bander les yeux et le baillonner, avant de tenter de l'étrangler. Dans la bagarre qui suivit, l'homme se défendant, il eut un doigt coupé, avant d'être maîtrisé, ligoté puis recouvert de sacs de sucre.

L'affaire rapporta environ 370.000 francs aux bandits qui avaient pu agir en toute tranquillité bien qu'un agent de police se soit trouvé à peu de distance du magasin. Quant à Abraham ABIBI, s'il n'est pas mort étouffé, c'est bien parce qu'un voisin vint le délivrer assez rapidement.

La veille, deux jeunes hommes avaient volé sept bracelets en or à un commerçant israélite au marché aux bijoux.

Deux attentats du même genre en deux jours, la cadence nous semble un peu forte !... Autant que nous puissions savoir, ce ne sont ni les « assès » ni les policiers qui manquent à Marrakech ? Alors que font-ils ?... N'existent-ils que le jour où ils vont percevoir leur mandat ? Ou bien préfèrent-ils infliger des contraventions aux cyclistes et automobilistes plutôt que de traquer les bandits ?

AMILY
(Marrakech)

LE BON EXEMPLE

Mogador, dimanche 6 avril... Après une dure journée de jeûne, la population musulmane se répand dans les rues de la ville pour goûter la fraîcheur du soir.

Une traction-avant, conduite par un Musulman, rôde sur la chaussée. Elle ralentit, puis s'arrête devant le BIJOU-BAR. Le conducteur du véhicule sort de celui-ci et pénètre dans le café...

Probablement est-il altéré et veut-il boire un café ou une quelconque limonade ? Peut-être plutôt, car c'est un inspecteur de police, veut-il vérifier si les lois sont respectées et si l'on ne sert pas de boissons alcoolisées à ses corréligionnaires et compatriotes ? Non...

Au bout d'un certain temps, il sort du café, IVRE, traînant après lui une Européenne dont nul n'ignore qu'elle vit du commerce de son corps.

La traction-avant prend la route de Marrakech, sans s'inquiéter des arrêtés municipaux qui limitent la vitesse des véhicules.

Quel était le but de la promenade de l'inspecteur de police et de la prostituée, l'histoire ne le dit pas. Sacrifièrent-ils au culte de Vénus, à celui de Bacchus ou au deux ?... Seuls les intéressés pourraient le préciser. Tout ce que l'on sait, c'est que, quelques heures plus tard, un automobiliste français recueillait la femme à quelques dix-sept kilomètres de Mogador, et la ramenait au bercail...

Si l'histoire concernait un particulier, elle serait banale, mais elle se rapporte à un inspecteur de police nouvellement nommé, à un de ces inspecteurs qui écrasent des pauvres misérables parce qu'il leur a semblé que leur haleine avait (peut-être) un relent de boisson alcoolisée, par un de ces inspecteurs qui rudoient un homme parce qu'il a osé parler à une femme dans la rue, sans chercher à savoir s'il ne s'agit pas de sa sœur, de sa mère ou de sa cousine !

Le premier devoir de tels hommes ne devrait-il pas être de donner l'exemple, le bon exemple ? S'ils sont eux-mêmes des délinquants, s'ils boivent jusqu'à l'ivresse, s'ils se commettent publiquement avec des prostituées de basse classe et s'ils les abandonnent loin de la ville, de quel droit réprimeront-ils les fautes de ceux qui auront moins mal agi ?

Il semble qu'on soit dans l'obligation de poser une question aux fonctionnaires qui déshonorent leur corporation : Si un quelconque citoyen avait agi comme vous, Monsieur l'Inspecteur, de quel droit et en vertu de quels principes l'auriez-vous incarcéré, puisque, vous ne respectez aucun principe sacré ?

Donnez le bon exemple, afin d'être respecté, ou bien remettez votre démission, si vous n'êtes pas digne d'exercer la fonction qui vous a été confiée.

Larbi Ben BAREK
(Mogador)

Pour la publicité dans « Démocratie » adressez-vous à

AGENCE ICHHAR
42, Avenue des Forces Armées Royales
CASABLANCA
Téléphone : 610-36

Office Technique de Publicité
O. T. P.
150, Avenue Pœmireau
CASABLANCA
Téléphone : 664-71

LA VIE LITTERAIRE

AHMED SEFRIOUI, poète de l'espérance

Le nombre des écrivains marocains d'expression française est à l'heure actuelle très restreint. A la différence de l'Algérie où il est possible de parler d'ores et déjà d'un certain mouvement littéraire, au Maroc, nous assistons simplement comme le constate M. Lebel (1) « à des manifestations individuelles ». Il est à noter cependant qu'avec le réveil des peuples d'Afrique du Nord, une littérature nord-africaine d'expression arabe et française est en train de naître. Dans les années à venir, elle verra, à coup sûr, son épanouissement : une « école littéraire » d'expression française pourra se former dont on pourrait distinguer d'ores et déjà les germes dans les œuvres d'Ahmed Sefrioui. Dans le domaine romanesque et du point de vue littéraire, Ahmed Sefrioui marquera, de toute évidence dans ce « mouvement » une date particulièrement importante.

Ahmed Sefrioui est le premier romancier marocain. Né à Fez en 1915, de parents originaires de Sefrou, charmante petite ville dont M. François Bonjean dit que les « cerisiers et les oliviers y font bon ménage ». M. Sefrioui apprend à parler et à écrire le français avec une rare perfection au Collège Moulay Idriss à Fez. Mais son père n'est qu'un simple artisan, de condition modeste. Ahmed est contraint tout jeune, de subvenir à ses besoins. Il est employé de bureau, interprète. Il gravit patiemment, un à un, les échelons administratifs. Il collabore en même temps à de nombreux hebdomadaires nord-africains. C'est alors qu'il est Inspecteur des Arts Indigènes à Fès qu'il publie en volume les douze nouvelles, les douze grains de son « Chapelet d'Ambre ». Avant qu'il ne fût publié en librairie, le prix du Maroc couronna son manuscrit en 1948.

Le chapelet d'ambre

Des souvenirs d'enfance, des portraits familiaux de petits artisans, des paysages de ville et de campagne composent le Chapelet d'Ambre. On n'y trouve pas des récits folkloriques mais des contes dont les personnages plongent à mi-corps entre le réel et le merveilleux. Et l'on sent d'ailleurs que l'âme de l'auteur est elle aussi faite d'un mélange de réalités et de mythe. Sefrioui est un conteur mais à la manière des conteurs arabes qui sont aussi poètes a-t-on pu dire. Il n'est pour s'en convaincre que de suivre le regard qu'il promène sur les ruelles fassies, sur les « palais, remparts, jardins, mosquées, hommes drapés, femmes masquées ». Ses yeux de poète savent bien découvrir la vérité des choses. « *la beauté simple et profonde que le passant ignore* ».

Et quel art dans la suggestion et dans l'évocation ! Sefrioui associe le lecteur à ses rêves, à ses méditations : « *Mes parents sont venus de loin, par un beau jour de fin d'été...* ». Il y a dans cette phrase une sorte d'imprécision qui n'est pas sans charme assurément.

Et à côté de l'évocation il y a l'observation, l'observation parfaite de la réalité. Les personnages de Sefrioui sont pris sur le vif. L'auteur leur prête « un peu de ses espoirs et de ses rêves ». Mais à travers ces rêves l'Ahmed du Chapelet ne fait toucher du doigt, si j'ose ainsi dire, la vie quotidienne qui va son train, l'humble vie des artisans fassis, « *leurs mœurs anciennes et nettement aristocratiques* ». Divers personnages défilent devant nous : le joueur de flûte, le sacochier « *l'encenseur des souks qui vous vend pour un sou de fumée odorante, en la rehaussant de quelque dicton pieux, la negafa* ».

Il y a dans la vie quotidienne des petites gens une poésie intense et naturelle qui semble impénétrable — ou du moins difficile à pénétrer — pour l'Européen. Je sais bien qu'Alphonse Métérié a essayé d'assimiler cette poésie, de comprendre ce mystère du Maroc.

« *Le petit âne gris émergeant des [décombres*
Me braira son salam ami,
Et dans les murs ocreux, les pi- [geons cherchant l'ombre,
Roucouleront presque endormis »

Mais je préfère, pour ma part, à ces délicates élégies ronsardisantes, ces observations familières, ces détails simples et savoureux du genre de celui-ci :

« *C'est le bonheur quand Maman a du pain chaud... J'ai pensé à un ami qui me disait il n'y a pas bien longtemps : Nos femmes sont très arriérées, elles savent tout juste faire le pain, nous voudrions qu'elles soient capables d'apprécier sinon d'écrire un livre. — Mon ami, un jour viendra où votre rêve deviendra une réalité, nos femmes liront des livres et ne feront plus de pain. Alors il se trouvera peut-être parmi vous quelqu'un pour le regretter...* »

Il y a parfois à côté de cette simplicité poétique des images audacieuses voire une pointe de surréalisme, témoin cette description des nuits de Ramadan à Fès : « *Les tambourins résonnent allègrement sous les doigts, les lumières sont rares... Les rues, les boutiques, le pave de la rue qui paraissent le jour d'une dureté impitoyable — un géant s'y caressait les dents — la nuit semblent d'une matière précieuse et comestible. J'ai envie de mordre l'angle de cette rue, de boire à longs traits le liquide de l'ombre. Oui, pendant le Ramadan et le Ramadan seulement, les nuit de Fez ont le goût chaud et aromatique des fruits exotiques. Une lumière abricot coupe au loin la perspective de la rue...* »

Mais ce surréalisme n'est pas inexplicable : C'est que Sefrioui ne se contente pas de la réalité ou plutôt pour lui — qui dépeint, selon une expression de René Lalou « les visions de ceux qui entendent battre le cœur des choses » — rien ne sera pleinement vrai s'il ne se peut prolonger en légende ou en symbole.

« *Venez, je vous conduirai à travers les ruelles tortueuses de ma vieille cité. Nous nous arrêterons devant l'échoppe d'un artisan pour assister à la naissance de quelque poème...* »

« *Sidi Mohammed possède de verts paradis d'amours enfantines... Il est plein de charme, de gaieté, de vie intense... C'est sur la jeunesse que reposent les espoirs du Maroc moderne* ».

« La boite à merveilles »

« La boîte à merveilles » est un roman autobiographique. Dès les première pages, il est impossible de ne pas assimiler le jeune héros du livre, Sidi Mohammed, à l'auteur. Comme lui, à six ans, il n'était ni heureux ni malheureux, il vivait au fond d'une impasse où le soleil ne pénétrait pas, il avait des camarades bruyants ; il a connu comme lui les vieux quartiers de Fès, l'école coranique où il « *scande à coups de poing sur sa planchette les verset du Coran, perdu dans une mer de crânes rasés et de nez humides* ».

Comme Sidi Mohammed, Sefrioui se heurte, tout jeune, aux genoux des passants, il est comme lui, dépassé par les incidents de la vie des grandes personnes. Tantôt effrayé, tantôt intéressé, il a l'impression de vivre dans un « tourbillon sonore ».

Mais comme tous les enfants du monde, Sidi Mohammed possède « *de verts paradis d'amours enfantines* ». La boîte à merveilles c'est ce coffret rustique où il enfouit au gré de sa fantaisie et de ses trouvailles ses trésors : billes de verre, médailles, bouchons de carafes, boutons dépareillés fleurs desséchées, anneaux de cuivre et objets sans origine précise, mais qui ont un langage et l'on pourrait dire (comme Lamartine) qui ont une âme qui s'attache à l'âme de Sidi Mohammed et « la force d'aimer ».

C'est sur ces « *féériques jardins de délices promis par Allah à ses fidèles* » que Sefrioui essaye de lever le voile. Il évoque cet univers enchanté qu'est l'enfance avec tous ses rêves, ses joies, ses peines et ses soucis.

L'auteur nous promène à travers les ruelles fassies ,la médina, les souks à l'époque de la Hachoura. Nous assistons à une séance au hamman, à des disputes violentes des femmes dans le patio de la maison puis à une réconciliation autour du délicieux thé à la menthe. On a pu dire que c'est tout le Maroc qui jaillit de cette boîte à merveilles. Il faudrait ajouter que c'est tout le Maroc vu avec des yeux de poète.

(*Lire la suite en page* 10)

SI TOUS LES POETES DU MONDE...

Ami, entends-tu ?

par Jacques KERMOAL

Un peuple qui se bat pour la liberté, qui s'invente une humanité d'homme libre, ce peuple-là a une âme, et cette âme, il appartient au poète de la lui révéler, de la chanter, de l'exalter. Trop souvent, le poète semble un rêveur, l'innocent aux mains propres, l'homme qui participe à distance, et de haut, à l'existence du groupe. Mais Hugo, déjà, s'indignait de cette mutilation, et il affirmait : « Le poète doit marcher devant les peuples comme une lumière et leur montrer le chemin ». Il poursuivait, dans les Raymons et les Ombres :

« *Le poète en des jours impies*
Vient préparer des jours meilleurs...
C'est lui qui...
Doit, qu'on l'insulte ou qu'on le loue,
Comme une torche qu'il secoue,
Faire flamboyer l'avenir... »

Cette mission, les poètes de France l'ont retrouvée dans les temps sombres de l'occupation ; aux maquisards, aux francs-tireurs, ils prêtaient leur voix glorieuse et prophétique, ils célébraient au peuple leurs souffrances et leurs exploits, ils chantaient la vengeance, ils glorifiaient la liberté. Aragon, Eluard, Desnos, Tzara, leurs vers courent encore dans nos mémoires.

Et voilà qu'aujourd'hui, dans l'Algérie en guerre, les mêmes accents retentissent, les mêmes chants chantent les mêmes espoirs, la même révolte, la même passion. Les fusils claquent, des patriotes tombent, mais leur cri d'amour, leur cri d'espoir se répercute à travers les plaines et les montagnes d'Algérie, car des voix ardentes se sont élevées qui les reprennent et les grandissent. L'une d'elles est une voix française. Une vraie.

Elle s'appelle Jacques Kermoal.

Et puisqu'elle vous parle, « AMI, ENTENDS-TU ? », prêtez l'oreille, écoutez-là, écoutez une voix d'homme libre.

Que dit-elle ? Des choses très simples, comme la vérité. Et, comme elle, elle s'adresse aux gens simples, aux gens vrais,

à la petite fille qui a la peau brune et qui pleure, parce qu' « ils » ont tué sa mère

Petite fille aux grand yeux clairs
Petite amie d'un jour de deuil,
Toi dont mes frères ont tué la mère
Pardon, pardon pour mon pays

à son « grand ami Ali (qui) s'en allait à l'école » et qui ne savait pas que

« *...Là-haut, tout là-haut, un avion s'en venait*
Tira sur lui sans nul regret,
C'était mal : sur un enfant.
Mon grand ami Ali resta sur le sol
Tout sanglant »

Et sa voix passe la mer, elle appelle au secours le peuple de France

Mon camarade de Billancourt
Il faut que tu saches, que tu comprennes.
Tu sais, ici, on compte sur toi.
On compte sur toi dans les mechtas,
On compte sur toi au bord des routes,
On compte sur toi dans la Kasbah »

Voix qui chante la souffrance d'un peuple, peuple pur

Il s'est levé, l'homme, et il n'a pas compris...
La porte ouverte est là...
Alors, il franchit la porte...
Et tombe contre terre
Avec quelques balles de flic dans le corps »

peuple courageux

Le gars a regardé en face les militaires et les fusils
Il a crié la gueule en face : A moi les morts de l'Algérie

peuple sanctifié

Ils lui ont mis la corde autour du cou et nos mains n'ont pas dit non
Il est monté vers le ciel et nous sommes restés en enfer »

Voix glorieuse parce qu'elle ignore la haine et qu'elle porte l'amour, parce qu'elle chante la liberté et se fait fraternelle. Et devant les villages brûlés, Oradours des Français, les cadavres en vrac, les filles violées et les mères éplorées, il n'y a plus de place en elle pour la colère, mais c'est l'agoisse, c'est le désespoir qui l'étreint :

« *Ce n'est pas vrai la guerre, ce n'est pas vrai le crime ?*
Il n'a pas existé ce village maudit ?
Il n'ont pas existé les villages d'Algérie ?
Ce n'est pas vrai, ma France, ce n'était pas possible ?
Dis moi, ce n'est pas vrai, la guerre en Algérie ? »

Cette dévastation de l'âme comme étourdie d'horreur, J. Kermoal l'exprime d'une manière bouleversante ; cette horreur, il l'a faite sienne, et ce martyre, et cette révolte. Et parce qu'il est poète, authentiquement, il la transcende, sa vision, déjà, embrasse les lendemains qui chantent, elle préfigure la paix retrouvée, l'amour redonné

O mon pays
Tu as forgé, à cœur blessé,
A rouge feu la Liberté
A rouge pâque, à rouge nuit
De l'Algérie, l'Eternité

Il est bon, il était nécessaire qu'une voix française chantât l'Espérance Algérienne. Voix d'un traître ? On ne s'est pas gêné pour le dire, les imbéciles ont la critique radicale. Ils ont senti le danger : voilà un poète qui dérange, qui conteste, il ne rimaille pas à l'écart, il ne loge pas dans un nuage, il est là, présent intensément, de toute sa vie, au milieu des autres qui souffrent et qui luttent, et leurs cris et leurs désespoirs, il en fait une gerbe, il les recrée et leur renvoie, glorieuse, l'image de leur prochaine Résurrection. Il magnifie la Liberté, il croit à la fraternité des hommes, leur souffrance le bouleverse, il tend la main à l'Algérien, c'est donc un traître ! Les braves gens, les salauds, n'aiment que la poésie en chambre.

Un traître ? Je pense au contraire qu'avec quelques autres, il fait l'honneur de son pays. Poète, il accorde sa voix à une réalité déchirante qu'il ne fuit pas en lâche, mais qu'il entend assumer sans restriction. Loin de cultiver à l'ombre son talent, il l'engage et le met, et il s'est mis tout entier, au service de la vérité. Fidèle à sa vocation, il demeure, en même temps, fidèle à la France. Il est trop fréquent de voir des écrivains manquer à leur mission pour ne pas saluer ici un poète qui se veut également un homme, au service de l'humanité.

M. MASCHINO

AHMED SEFRIOUI, poète de l'espérance

Un Loti marocain

(*Suite de la page 9*)

Il se dégage en effet du récit de Sefrioui une poésie exquise, un charme prenant qui n'excluent pas, tant s'en faut, un réalisme certain. Poésie presque inconsciente, pourrait-on dire, art d'entremêler le réel et l'irréel, goût du merveilleux, légendaire ou surnaturel voilà tout Sefrioui. Et cette fraîcheur, cet art minutieux « *d'émailleur ou d'orfèvre qui distingue le style de cet écrivain* », cette poésie intense et naturelle et la musique de sa prose font penser à Pierre Loti. Tout comme Loti d'ailleurs, on sent à travers la prose de Sefrioui, qu'il a le souci de voir le Maroc conserver son charme et sa beauté. Comme Loti il aurait pu écrire sur le Maroc :

« *Le sceau de la laideur désormais souveraine*
« Marquera-t-il ton front jusqu'alors préserve ? »

Poète de l'espérance

Sefrioui connaît le Maroc, il connaît aussi l'âme marocaine. Il est imprégné de son pays, de ses mœurs, de son caractère, de son climat et de son folklore. Comme il le dit lui-même « *Pour comprendre le Maroc et les Marocains il faut les aimer* ». Et Sefrioui aime son pays. Il l'aime de toute la force de son cœur. Il l'observe en poète mais il l'aime aussi en poète. « *Vous l'aimerez comme moi* — écrit-il — *sous ses lumières les plus diverses. Quand l'été flamboie dans toute sa gloire, il est si doux de tremper ses pieds dans un ruisseau, à l'ombre d'un olivier, de voir gambader les petits ânes dans la poussière d'un sentier, de contempler le soir au sommet d'une colline qui surplombe une ville musulmane, pour écouter les voix des muezzins.* (Et je ne résiste pas au désir d'allonger cette citation). *Les campagnes roussies vous parlent d'un espace infini... Ne soyez pas douillet, rassasiez vos yeux de lumière, n'ayez pas honte d'exposer votre épiderme à la morsure du sirocco et aux piqûres des mouches. Une fois de retour dans votre foyer, vous en conserverez la nostalgie* ».

Quand aux « gens de son pays » Sefrioui les aime aussi. Il a confiance en eux. Car s'ils ont bien des défauts, il ne manquent pas « de qualités solides ». « *Ils sont* — écrit Sefrioui — *à l'image de la terre qui les a vus naître. Mélange d'ombre et de soleil, à la fois tendres et austères, ils sont pétris de contradictions* ».

Et Sefrioui se plaît à chanter, avec une grâce et un charme qui lui font honneur les qualités des gens de chez lui. « *Lorsque vous devenez un ami, la maison marocaine vous ouvre ses portes et, comme beaucoup vous apprécierez cette récompense* »

Mais l'amour que Sefrioui porte à son pays, à son peuple, est mélange d'une sorte de respect religieux « *Armez-vous de respect, voyageur, avant de fouler cette terre. Evitez d'être sceptique ou méprisant* ». Et ce conseil a le même souffle que la fameuse formule : « *Voyageur, c'est à Athènes que vous allez* ».

Il semble même que Sefrioui est dans une admiration constante devant la beauté de son pays, devant « *le sourire des fleurs et le regard grave des hommes, devant la plainte du berger, malade de solitude et devant la plaine qui s'en va mourir au pied d'une montagne couleur d'améthyste, devant les sanglots d'une vieille fontaine et le grouillement des souks* ».

Il tient par la main son ami l'étranger à qui il veut montrer le vrai visage de son pays : Il s'arrête avec lui devant l'échoppe d'un artisan « *pour assister à la naissance de quelque poème* ». « *N'est-ce point un poème ce lustre ciselé dans un bronze verdâtre ? Cette grille forgée qui déploie des rinceaux d'une courbe parfaite ? Ce tapis chaud à l'œil comme au toucher ? Ces faïences d'un émail laiteux qui donne faim ?* »

Il invite son ami l'étranger à se laisser bercer par les chants des paysannes marocaines, à remplir ses yeux de lumière et de couleur et à avoir espoir dans cette jeunesse marocaine pleine de charme, de gaieté et de vie intense.

L'éveil d'une littérature autochtone pleine de promesses se fait sentir au Maroc. L'évolution d'un peuple et sa prise de conscience s'étend souvent aux domaines artistiques et littéraires. Il importe de soutenir, d'encourager la naissance de cette littérature qui pourrait être, pour le moins, originale.

L'apport de Sefrioui à la littérature est incontestablement d'une importance considérable. Ses œuvres dépassent d'ailleurs déjà les frontières du Maroc qu'il aime et auquel « *se trouvent liés intimement le rythme de sa respiration et les battements de son cœur* ». Et si l'auteur de « La boîte à merveilles » est aimé par delà les frontières du Maroc c'est que l'on sent, à travers son œuvre générale une générosité, une bonté et des richesses de l'âme qui forcent le respect et l'admiration.

Sefrioui se lie d'amitié avec son lecteur il lui sert de guide dans ce pays qui est sien et qu'ils essayent, tous deux, de comprendre. Et il n'est pas jusqu'à « la source miraculeuse » qu'il ne lui fasse visiter : « *Et pour finir, pélerin, je vous ferai boire une gorgée d'eau de cette source miraculeuse, tout près du sanctuaire de Moulay Idriss, dans Fez la ville sainte, afin que guérissent vos maux* ».

Victor MALKA

---

(1) Le Maroc dans les lettres d'expression française. Editions Universitaires.

NEGRITUDE ET NATIONALISMES

Conçue comme un replatrage et la consolidation d'un système devenu branlant par la force même des événements, la Loi-Cadre se définit comme le Comité de Défense d'un Statu-Quo-Ante plutôt que comme la projection des aspirations profondes des Africains.

Champion de la politique Mollet-Deferre, Houphouet-Boigny se pose en commis-voyageur africain de l'asservissement librement consenti. La formule est habile : « *Nous, patriotes africains, voulons faire partie intégrante de la Communauté France, parce que notre liberté l'exige* ». Il va de soi que la substance d'un pareil programme démontre une sénilité politique que l'activité juvénile du ministre-délégué à la présidence du Conseil ne laissait pas prévoir.

Un Africain nationaliste définissait le Ministre de M. Mollet de la manière suivante : « *Ce n'est pas un traître, c'est un rétrograde* ». Il semble bien en effet que les jeunes forces africaines tendent à autre chose qu'à ce libéralisme de commande inscrit dans un système avec la pancarte : « Défense de Doubler ». Les jeunes africains refusent l'organisation africaine unilatéralement décidée à Paris et le résultat des élections du 31 mars sont diversement commentés suivant les tendances des interlocuteurs. Le premier point positif mis en avant par le gouvernement français est tout d'abord que ces élections ont été libres. Il est admirable, d'ailleurs, que la France avoue avoir pour « la première fois » procédé à des élections Outremer qui ne fussent pas truquées. Cela est vrai en grande partie, bien que l'on puisse être appelé à faire de nombreuses réserves sur la valeur exacte de cette liberté, notamment en ce qui concerne les élections en Mauritanie.

La faible participation électorale en Mauritanie, jointe au fait de la présence de garnisons militaires renforcées laissent sceptique sur la valabilité de ces élections. Des renseignements parvenus d'Attar et de Nouakchott laissent pressentir le truquage et la pression. La vocation marocaine de la Mauritanie sort renforcée de cette épreuve. Terre Marocaine, la Mauritanie se sent africaine sous l'égide de S.M. Mohammed V. Elle est le lien naturel, le pont entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Noire. Ce lien, le Maroc saura s'en servir pour aider les peuples courbés sous le joug d'un colonialisme déjà anachronique. La Mauritanie est la main marocaine tendue au peuple noir, c'est une main franche et fraternelle, symbole des luttes communes et de la consolidation des lendemains africains.

En général, le problème africain est un problème de négritude. Celà est éminemment démontré par le raidissement de Senghor que l'on appelle déjà le Ferrat Abbas Africain. En effet lorsque Senghor proteste contre la Balkanisation de l'Afrique, il reflète la prise de conscience du peuple noir dans la solidarité agissante du « Négrisme ». Longtemps battu, humilié, traqué, le noir a compris soudain au cœur de sa persécution, la grandeur du refus, il a transformé l'humiliation en force libératrice agissante. Couleur de peau, culture, folklore, traditions sous la poussée des jeunes ont gagné la place au soleil sur les bords des fleuves et au fond des forêts africaines. La rencontre des Césaire, des Senghor avec les Richard Right n'est pas accidentelle ou fortuite. La libération des noirs a commencé par la culture et le verbe, d'Allan Paton à Father Divine en passant par Louis Amstrong Tous ceux qui s'étonneraient de rencontrer Amstrong dans le système de détermination noire ne sont pas au fait de l'influence extraordinaire que le plus grand musicien de jazz du monde a apporté à l'intellectualité noire et n'en déplaise à M. Boigny africaine. Haussant Amstrong à la hauteur de Bach et Robeson à celle de Chaliapine, les noirs brandissent leurs valeurs avec le sentiment d'une pierre apportée à l'édifice de leur libération. Le noir africain est plus près du noir américain que du premier trompette de la Garde Républicaine. Lorsqu'Allan Patton pleure sur « le pays bien aimé », l'intelligentzia africaine ressent ses pleurs comme une révolte personnelle. Peu importe que l'on reproche à Patton sa passivité parfois désabusée il écrit donc il dénonce et celà, c'est utile, c'est indispensable.

Les leaders politiques africains qu'ils se nomment Boigny, Senghor, Lamine-Gueye sont obligés de tenir compte du fait que le peuple noir n'a guère qu'un culte momentané de la personnalité. Le problème noir est un problème d'ensemble donc africain. Les méthodes parcellaires de gestion petitement autonome ne satisferont pas la masse grandissante des instruits qui pensent noirs et qui sentent Afrique.

Le dos strié par la garcette des marchands d'esclaves et des colons, le noir a appris l'irrespect de ce qui est injuste. Patient, il attend son heure en plaisantant mais sa plaisanterie est amère. Le réalisme de ses dirigeants nationalistes leur a fait considérer comme une étape la fragmentation électorale du 31 mars. Les nationalistes africains savent qu'il est difficile, loin de tout contact extérieur, sans la possibilité de s'appuyer sur une nation noire grande et forte qui est à construire, de réclamer justice immédiate sans verser un sang précieux pour l'édification de l'avenir. Ce réalisme entraîne donc l'acceptation passagère d'un mieux, assortie toutefois de nouvelles et légitimes exigences. La position de l'Eglise Catholique qui connaît bien l'âme noire est à ce sujet significative. A Madagascar et en Afrique, l'Eglise est nationaliste et l'est profondément. Certains y voient un machiavélisme compliqué, il est plus exact de croire qu'il s'agit au contraire d'un réalisme aigu et intelligent dépositaire de la pensée profonde des catholiques noirs unis à leurs frères dans un même idéal de libération.

Le néo-colonialisme de M. Boigny, dont il se fit l'ardent défenseur dans la question Togolaise à l'O.N.U. n'est donc qu'apparemment et modestement triomphateur. Le développement de l'instruction réclamée par les élites africaines porte le germe des moissons libératrice. Cette loi-cadre ressemble étrangement au statut de l'Algérie, dont on connaît les modalités d'application depuis 1947. Madagascar avec 85.000 morts a connu son Sétif multiplié par deux. Le Cameroun a eu ses martyrs et l'Afrique a encore ses esclaves politiques. Pourtant de Tombouctou à Lamberené, de Libreville à Tamatave, couché sous la schlague colonialiste le peuple noir se dresse sur les genoux. Bientôt il sera debout et retrouvera la profonde grandeur d'un devenir fondé sur un passé de souffrance. Il fut un temps où l'on disait que les noirs n'avaient pas d'âme. Aujourd'hui l'âme noire revendique la négritude dans le contexte africain. Le vieil homme de la rivière est maintenant un bâtisseur de nation, il faut que la France comprenne que sa chance africaine doit être dans la compréhension pacifique d'un problème qué la loi-cadre ne cherche pas à résoudre mais à camouffer.

La conférence de Tanger qui devra concrétiser la vocation africaine peut être le Bandoeng de l'Afrique. Si la France, entend demeurer fidèle aux principes de 1793, elle peut avoir un rôle éminemment constructif à jouer dans cette libération, mais ce n'est pas avec des faux-fuyants qu'elle y réussira. Provisoire, la loi-cadre peut être un tremplin ; définitive, elle est une preuve de mauvaise foi.

La politique française doit écrire l'histoire de l'Afrique, non pas à la manière de la Sudiste Margaret Mitchell, mais à la manière d'un Lincoln. Aujourd'hui ce n'est plus de l'esclavage et du servage qu'il faut libérer les noirs mais du colonialisme injuste et rétrograde. L'avenir est aux nations libres. Si le gouvernement français se refuse à l'admettre, cet « autant en emporte le vent » risque d'avoir les mêmes conséquences que le « après moi le déluge », parole célèbre d'un Roi de France qui perdit le Canada et les Indes.

L'unité africaine sera, c'est une certitude. De Tanger au Cap, la Confédération des Etats-Africains saura construire un avenir dans la commune exigence. Le Maroc a un rôle éminent à jouer dans un mouvement où l'histoire prend un nouveau tournant. Les nations libérées ont le devoir de se souvenir du passé pour aider les nations enchaînées à briser les fers du colonialisme. Le peuple noir a le droit de regarder vers Rabat.

De Robinson Crusoé à la Case de l'Oncle Tom, se meurt une littérature pour faire place à la sérénité des chaînes qui se brisent par la force des choses.

LE DIPLOMATE

SCOTCH-CLUB

4, rue NOLLY

Tél. : 253-13

CASABLANCA

Son ambiance

Sa musique

L'enlèvement du Cheikh Larbi Tabessi Président des Oulémas

Une information de presse en date du 6 avril 1957 a révélé que le Cheikh Larbi Tabessi, Président de l'Association des Oulémas d'Algérie, a été appréhendé à Alger par des parachutistes pour interrogatoire. Devant le silence des autorités, la famille demanda au cabinet du Ministre-Résidant les raisons de cette arrestation. C'est alors que les services de presse dudit ministre firent savoir que le Cheikh aurait été enlevé par des hommes revêtus de tenues d'apparence militaire.

Quels sont ces hommes ? Les parachutistes de Massu ou leurs complices des milices urbaines ? Quant à nous, nous sommes certains que cet enlèvement qui relève de la pure piraterie est à l'actif des S.S. de Massu, qui ne reculent devant aucun forfait. Après l'assassinat de M. Mohamed Larbi Mhédi et de M. Ali Boumendjel, les hordes colonialistes entament un nouveau procédé de répression et d'intimidation : l'enlèvement pur et simple. Les colonialistes aux abois utilisent tous les subterfuges mesquins et inhumains pour démoraliser le peuple algérien martyr. Mais ce peuple qui lutte depuis bientôt 30 mois saura déjouer toutes les manœuvres colonialistes et continuera sa lutte libératrice jusqu'à la mise hors la loi du colonialisme oppresseur et rétrograde et la restauration de la souveraineté algérienne usurpée.

Le Cheikh Larbi Tabessi, est une personnalité des plus respectées du monde musulman. Président de l'Association des Oulémas, il est le premier personnage religieux de l'Algérie musulmane. Les parachutistes de Massu ou leurs acolytes n'ont plus le respect de la chose religieuse. Après l'arrestation des prêtres, on enlève les plus hautes personnalités religieuses de l'Algérie. L'opinion musulmane internationale est indignée et révoltée. La répression noire et aveugle, que mènent les forces colonialistes en Algérie n'épargne plus ni enfants, ni vieillards, ni hommes de religion.

Laissera-t-on les ultras pousser leur crime jusqu'à creuser un fossé de sang et de meurtres entre la France et le monde de l'Islam ? La situation est très grave et le sentiment du Jihad est encore vivant dans le cœur de centaines de millions de musulmans.

Rahal REDOMANE

JOYEUX ANNIVERSAIRE

La petite princesse a trois ans

Pour le Maroc, c'était une époque de deuil. S.M. Mohammed V était en exil. Pourtant un sourire vint illuminer sa solitude et ce sourire était celui d'une toute petite fille, la princesse Lalla Amina. C'était le quatorze avril 1954.

A Madagascar, il y eut désormais un peu moins de tristesse, puisqu'un rire d'enfant donnait à l'espoir la certitude d'un proche avenir.

Elle naquit aux jours sombres, elle participa à la triomphale allégresse du retour. Dans les bras de Sa Majesté, Lalla Amina fut présentée au Maroc, comme dans un merveilleux conte de fée pour grandes personnes et petites princesses.

Il fut bientôt temps de devenir une petite fille comme les autres. Le métier de princesse est fait avant tout de la connaissance de la geste humaine et cet apprentissage se fait dès le plus jeune âge. Le rôle d'un roi est d'être le père de ses sujets, il sait devenir le papa de la petite fille de l'exil, un papa comme les autres contre lequel il fait bon se serrer quand on est heureuse ou lorsque l'on a un gros chagrin.

Mais comme l'Indépendance la petite princesse née avec elle doit faire l'apprentissage de la vie qui est une chose sérieuse et ce fut le temps d'aller à l'école. Sa Majesté voulut que Lalla Amina aille comme les autres petites filles marocaines, dans une école comme tout le monde.

Les journaux ont raconté que lorsque Sa Majesté laissa Lalla Amina avec ses nouveaux amis, les autres élèves de sa classe, elle lui dit : « Au revoir Papa ».

A l'heure de son anniversaire, nous nous joignons respectueusement à Sa Majesté pour présenter à S.A.R. la Princesse Lalla Amina, petite fille marocaine, nos vœux d'anniversaire et les remerciements du Maroc pour sa gentillesse et ses grands sourires de petite fille toute simple.

« DEMOCRATIE »

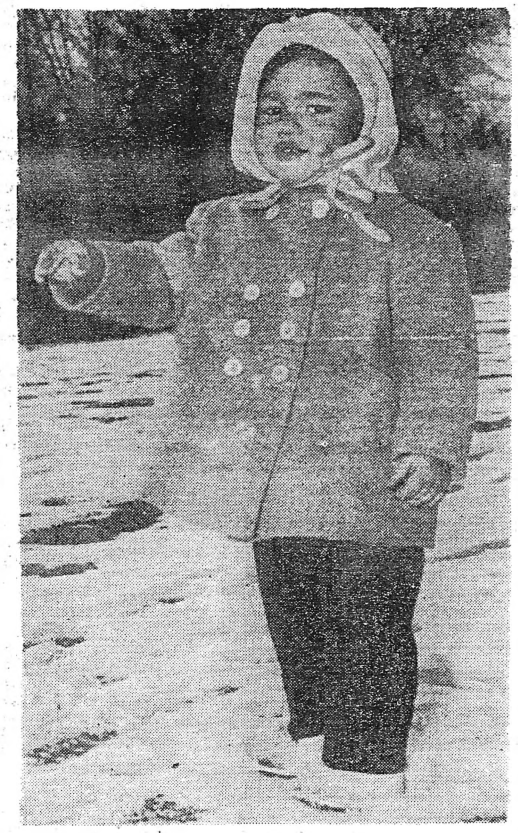

Danseuse-née, Naïema Mokhtar
fait les beaux soirs du Tout-Casablanca

On sait que dans le cadre des échanges artistiques et culturels entre l'Egypte et le Maroc, M. Roger Célerier, le directeur du Théâtre Municipal, a signé tout dernièrement un contrat avec une célèbre troupe égyptienne.

J'ai pu joindre — au salon de l'hôtel Marhaba — M. Hamouda Chabini, le sympathique imprésario de cette troupe qui a bien voulu me dire comment il a mis sur pied cette excellente troupe dont chacun sait qu'elle remporte chaque soir un grand succès devant un public enthousiaste.

Naïema Mokhtar (à gauche) avec l'actrice espagnole Carmen Sévilla, au cours des prises de vues d'un film.

— Je suis Tunisien me dit M. Hamouda, mes activités à Tunis consistent à monter des spectacles de music-hall. Le gouvernement tunisien m'accorde des subventions afin de m'encourager dans cette activité. Le spectacle que je présente aujourd'hui au Maroc a été extrêmement apprécié par le tout-Tunis. Je reviendrai d'ailleurs au Maroc incessamment mais cette fois, à la tête de la troupe d'Ismaïlia Yacine qui interprètera au Maroc des pièces de théâtre.

Une jeune fille interrompt M. Hamouda. Elle prend place près de nous. J'apprends que c'est la vedette de la troupe, c'est Naïema Mokhtar, ce qui est tout dire. Je délaisse quelque peu M. Hamouda — qui s'improvise interprète. — J'aurais aimé avoir beaucoup de verve et d'éloquence pour vous décrire cette brune adorable dont le regard pervers est de nature à vous loger le diable dans le cœur. Naïema a le charme d'une gitane et les manières orientales. C'est un mélange de douceur et de perversité. Devant elle on perd... la parole et son catéchisme.

Naïema me parle de son séjour au Maroc. Elle s'est liée d'amitié avec les Marocains dont elle a beaucoup admiré les qualités de cœur. Quant au public qui l'applaudit chaque soir, Naïema pense qu'il a un sens très raffiné de l'art et qu'il ne ménage pas ses encouragements aux artistes.

— Chez nous, en Egypte me dit-elle dans un beau sourire, on aime beaucoup nos frères marocains et nos frères algériens. Et j'ai pu constater que nous sommes, Dieu merci, payés de retour.

Le téléphone sonne. M. Hamouda me laisse seul avec Naïema Mokhtar, autant dire avec moi-même. Car Naïema ne parle pas un traître mot d'arabe marocain. Elle m'explique maintenant à l'aide de signes et par des dessins qu'elle a tourné quelque chose comme 35 films. Elle n'est certes pas la vedette N° 1 de ces films. Elle se contente pour le moment de rôles secondaires. Mais elle a espoir en son étoile et elle rêve d'ores et déjà de têtes d'affiches et de contrats hollywoodiens. Elle aurait même signé un engagement pour aller grossir l'innombrable et redoutable bataillon des starlettes hollywoodiennes en quête de gloire.

Naïema me parle encore du film qu'elle vient de tourner au Caire avec Ricardo Montalban et la grande actrice espagnole Carmen Sevilla.

Dans un mélange de français, d'arabe et d'espagnol je demande à Naïema depuis quand, elle fait de la danse. Naïema a compris ma question, ô miracle !

— Depuis l'âge de 4 ans, me dit-elle. Ma mère et ma grand'mère furent, elles aussi, danseuses de profession.

C'est comme qui dirait que Naïema Mokhtar a, « ça dans le sang ».

V. MALKA